



Isabelle de Charrière et Jean-Jacques Rousseau

COMMUNICATION DE RAYMOND TROUSSON
A LA SEANCE MENSUELLE DU 9 FÉVRIER 1985

La critique a souvent souligné l'étendue insolite de la culture de M^{me} de Charrière. Romancière, essayiste, dramaturge, musicienne, brillante épistolière, son existence fut peu heureuse, d'abord, en dépit du nombre élevé de ses soupirants, dans un célibat prolongé jusqu'à la trentaine, puis dans un mariage décevant dont naîtra l'amertume des *Lettres de Mistriss Henley*. Aussi a-t-elle peut-être vécu surtout par l'esprit, entourée d'un petit cercle de familiers, entretenant une abondante correspondance. Jeune fille, elle s'épanche, parfois avec une rare audace, auprès de Constant d'Hermenches ; plus tard, la cinquantaine proche, elle noue avec Benjamin Constant une difficile relation intellectuelle et sentimentale. Un peu partout dans ces textes se font jour son amour des lettres, son attachement à l'esthétique classique. Spirituelle et discrète, elle y multiplie les jugements personnels sur les écrivains d'autrefois et de son temps. Parmi ces derniers, Rousseau devait tenir une place privilégiée, non seulement en raison d'une célébrité tapageuse qui le disputait à celle de Voltaire, mais aussi parce que M^{me} de Charrière a vécu, à Neuchâtel, dans un milieu où le souvenir du Genevois était demeuré vivace. N'est-elle pas l'intime de Pierre-Alexandre Du Peyrou, ami fidèle de Jean-Jacques et dépositaire de ses manuscrits ? Elle-même, de 1789 à 1790, écrit sur Rousseau quelques-unes des pages les plus originales de l'époque, entre en lice avec M^{me} de Staël en s'instituant le champion de Thérèse Levasseur, prend une part active dans la publication par Du Peyrou de la seconde partie des *Confessions*. Le Citoyen de Genève fut-il donc l'un des maîtres de la dame de Colombier ?

Hollandaise de naissance, Belle de Zuylen apprend tôt le français, ainsi qu'il convenait à une demoiselle noble de l'époque, et perfectionne son savoir, à l'âge de dix ans, grâce à un séjour de plusieurs mois à Genève : « J'y ai appris le français chez monsieur Colondre », écrira-t-elle à la fin de sa vie¹. Elle l'apprend si bien qu'elle en a presque oublié sa langue maternelle en regagnant son pays en 1751. Une gouvernante genevoise, Jeanne-Louise Prévost, femme intelligente et cultivée à qui l'enfant a été confiée depuis 1748, a dû très tôt encourager ses appétits de lecture. On ignore tout des leçons qu'elle recevait mais, à en juger par les lettres ultérieures de l'institutrice, celle-ci pratiquait moins un enseignement méthodique que l'appel à la réflexion indépendante et à la fréquentation des grands auteurs. Belle se constitua très jeune ce que Rousseau appelait un « magasin d'idées » et la culture française y tint le premier rang. Vers 1789, une élégie rappellera avec ferveur cette initiation précoce :

Si dès mes premiers ans au matin de ma vie
Mon cœur rendit hommage aux talens au génie
À la vertu sublime aux aimables vertus
C'est à vous ô français à vous que je le dus.
(...)
Le français me teint lieu de Grec et de Latin
Dans la froide contrée où commences ma vie. (X, 369-370).

Livrée à son caprice, Belle eut pour la lecture une passion dévorante, dirigée d'abord, certes, vers les classiques français² puis étendue à une littérature largement européenne. Sa gouvernante joua sans doute un rôle important dans l'éveil d'une curiosité littéraire qui prit vite des proportions étonnantes. À vingt-quatre ans, peu soucieuse de mondanités qui l'agacent et de conversations de salon tenues pour

¹ À madame Sandoz-Rollin (20 nov. 1799, v, 645). Nous citons d'après les *Œuvres complètes*. Amsterdam, G. A. Van Oorschot, 1979-1984, 10 vol.

² La critique y a souvent insisté. Cf. Ph. Godet, *Madame de Charrière et ses amis*. Genève, 1906, 2 vol., t. I, p. 26, 29, 44, 53, 64, etc. ; Ch. Guyot, *De Rousseau à Marcel Proust*. Neuchâtel, 1968, p. 90 ; D. Zampogna, *Benjamin Constant et Belle de Charrière*. Messina, 1969, p. 23 ; Ch. Guyot, « Madame de Charrière. La Hollande et la culture française », *Documentatieblad. Werkgroep 18 eeuw*, 27-29 Juni 1975, p. 23-25 ; C. P. Courtney, « Belle van Zuylen and the Enlightenment », *ibid.*, p. 171.

frivoles, elle écrit à Constant d'Hermenches, à propos du changement qu'apporterait dans sa vie un éventuel mariage : « Pourvu qu'on me laisse aller mon train de leçons, de lectures, d'écritures comme je fais ici, un peu plus librement encore je serai contente. (...) Pour un throne je ne renoncerois pas a ce qui m'occupe dans ma chambre. Si je n'apprenois plus rien je mourir d'ennui au milieu des plaisirs et des grandeurs » (27 juillet 1764, I, 224-225).

En octobre 1753, supportant mal le climat, M^{lle} Prévost quitte les Pays-Bas, s'installe à Genève, puis à Nyon, avant de s'établir, à la fin de 1754, à Neuchâtel. Pendant quelques années, elle entretient avec son ancienne élève une correspondance familière, où elle cite Voltaire, Fénelon, Cervantès ou Richardson, conseille des lectures, redresse des jugements, requiert des avis personnels. Les réponses de Belle ont disparu, mais les missives de la Genevoise contiennent assez d'éléments pour permettre de conclure qu'elle fut à l'origine des premières lectures rousseauistes de la jeune fille. Dès septembre 1755, elle s'impatiente de n'avoir pu mettre la main sur le *Discours sur l'origine de l'inégalité* (13 sept. 1755, I, 84) et, trois semaines plus tard, presse Belle de lui en envoyer un exemplaire (6 oct. 1755, I, 86). En 1756, elle rapporte avoir assisté, à Neuchâtel, à une représentation du *Devin du village* (15 mars 1756, I, 95). Enfin, le 28 décembre 1758 (I, 117), elle se réjouit de « commencer » la *Lettre à d'Alembert* : « J'en ais vu, écrit-elle, quelques endroits qui m'ont enchantée : je voudrois pouvoir oter 30 années à mon compatriote ! il est une raison de plus pour moi d'aimer ma patrie. » On peut se demander avec Ph. Godet si cette fervente admiratrice tenta de voir Jean-Jacques lorsque, peu d'années après, il chercha asile dans le pays de Neuchâtel. Elle a en tout cas, c'est manifeste, lu tout ce que Rousseau a publié d'important à l'époque et, si elle n'a pas éveillé chez Belle le même enthousiasme, du moins a-t-elle dû la conduire dès l'âge de quinze ans vers les écrits du philosophe.

Sous la plume de la jeune femme, la première allusion apparaît en 1762 dans une lettre à d'Hermenches. Elle lui reproche en badinant d'avoir aidé à conclure un mariage entre un officier suisse et une femme riche mais laide. « Est-ce là, lui dit-elle, la loi de la nature et de la raison ? (...) Qu'on se laisse entraîner par ses passions cela est peut-être quelquefois excusable, mais peut-on de sens rassis arranger le mal ! Oh ! que Julie et Emile font peu d'effet sur leur admirateur ! » (29 nov. 1762, I, 146). Peu importante en soi, la boutade montre que Belle continuait à

suivre de près les publications de Rousseau et fait supposer que le Genevois avait déjà fait l'objet de conversations nourries du souvenir du second *Discours* : « Pourquoi ne mourons nous pas comme nous naissons ? Il m'est venu dans l'idée que nos premiers Peres ne faisoient que cesser de vivre, et que si nous étions sobres, réglés en tout, si nous vivions comme les sauvages de Rousseau, nous mourions peut-être sans agonie et sans douleur, seulement parce qu'un long usage affoiblit et éteint enfin nos organes et nos facultés. Notre machine ne feroit que s'user peut-être, elle ne se demonteroit pas » (29 déc. 1762, I, 148). Au fil des années, d'autres allusions parsèment les lettres de Belle. Conviée par d'Hermenches à donner son opinion sur M^{me} Pater, elle plaisante : « Je dirois s'il falloit parler d'elle, je dirois comme Rousseau à l'Archeveque, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » (29 juin 1763, I, 152). La *Lettre à Christophe de Beaumont* se vendait depuis avril : cette fois encore, Belle suit l'actualité. À l'occasion, un badinage rappelle aux deux amis une lecture commune. Elle avait dit à d'Hermenches qu'elle étudiait les mathématiques pour se dédommager des obscurités de la métaphysique ; lui avait insinué qu'elle s'intéressait peut-être davantage au maître qu'à la matière. Fi donc, répond Belle, ce précepteur a cinquante ans, il est sale, il postillonne : « Si j'ai parlé de lui comme d'un Saint-Preux, j'ai parlé étrangement » (11 mai 1764, I, 179). *La Nouvelle Héloïse* a impressionné la jeune femme, même si Belle, raisonnable en esthétique, devait renâcler parfois devant le pathos et l'emphase. Certains tableaux, en tout cas, l'ont séduite. Prisant peu l'affectation et les fadeurs galantes du monde, elle assure préférer la société des petites gens et, l'espace d'une soirée, parmi les moissonneurs de la ferme de Zuylen. M^{lle} de Tuyll s'est représentée en Julie d'Étange :

Je viens de souper avec 90 paijsans et paysannes les paijsans avoient battu tout le jour une certaine graine dont je ne sai pas le nom, jugez comme ils avoient chaud, mais notre paysan, le maître du logis etoit si aise de me voir là assise a coté de lui il posoit de si bonne foi ses mains suantes sur les miennes, sa femme faisoit avec tant de plaisir les honneurs a mon frere et a moi, nos domestiques aussi trouvoient si plaisant d'être a table avec nous que cette fête n'a pas laissé de me paroître agréable ; je me suis comparée un moment a Julie avec orgueil. (9 juillet 1764, I, 204-205).

C'est bien l'idylle rustique, le paternalisme un peu fade de la scène fameuse de Clarens, qu'elle admire aussi dans *Le Devin du village* (16 juillet 1764, I, 208). À cette époque où commencent à se presser les « épouseurs » et où elle éprouve le besoin d'aimer, le roman de Jean-Jacques l'exalte et la fait rêver au bonheur sur les bords du Léman : « Ma lecture, confie-t-elle au baron van Pallandt, c'est Rousseau, son Héloïse, mes pensées et mes souhaits se tournent vers les vertus que je pourrais acquérir, le bonheur que je pourrais goûter dans ce même Pays choisi pour la scène du Roman et choisi en effet par la nature pour être la scène la plus brillante de ses beautés » (27 mars 1765, I, 400). Elle ne sait pas encore que son rêve se réalisera en partie : à défaut d'un Saint-Preux, il lui faudra se contenter d'un Wolmar un peu terne.

La lecture d'*Émile* lui inspire en même temps des réflexions plus austères, en particulier sur sa propre religion. « Je hais les Esprits forts, une femme esprit fort me paroît une espèce de monstre », dit Belle, qui développera un jour ce thème dans *Honorine d'Userche*. Elle se désole cependant de la tiédeur de sa dévotion, découragée par « la sèche orthodoxie » et « le triste fanatisme » de son pays. « Je ne sors de nos Églises, confesse-t-elle, que malade d'ennui ou attristée par le doute... Je ne deviendrais jamais Catholique, peut-être je deviendrais chrétienne » (27 mars 1765, I, 400). Jamais athée ni tout à fait délivrée du dogme de la prédestination, retenu de son éducation calviniste et modifié en fatalisme résigné, convaincue de la valeur morale de l'enseignement religieux et de l'immortalité de l'âme, refusant de croire à l'éternité des peines³, elle fait à James Boswell une profession de foi où son « doute modeste » est comme un écho au « doute respectueux » du Vicaire savoyard :

Tout me dit qu'il y a un Dieu un être éternel, parfait, et tout puissant. (...) La Revelation a des caracteres infiniment respectables de grandeur, de bonté, de clemence. Si je la comprenois mieux je lui trouverois peut être partout un caractere de divinité, mais son obscurité en beaucoup d'endroits les contradictions que je crois y trouver me retiennent, je doute, je me tais, je

³ Cf. Ph. Godet, *op. cit.*, t. I, p. 30 ; M. Mockli-Cellier, *La Révolution française et les écrivains suisses-romands (1789-1815)*. Neuchâtel-Paris, 1931, p. 267.

croirois faire un crime en renversant la croyance d'autrui pour ne mettre à la place qu'un doute inquietant.

Mais je ne puis forcer mon esprit a croire sans comprendre, je ne puis forcer mon cœur a souscrire a une religion que je ne puis aimer tant que j'y verai une partie des créatures de Dieu exclues du bonheur qu'elle promet. Je ne puis separer mon sort de celui des autres, je ne dirai jamais il suffit que cette foi me sauve qu'importe que l'incrédulité perde un nombre infini de creatures enfans du même Dieu que moi. La question entre le Déisme et le Christianisme est assez interressante sans doute pour meriter nos plus soigneuses recherches, mais elle l'est trop pour ma santé, pour mon repos, pour mon bonheur. Je l'évite, craignant l'erreur, j'attens dans un doute modeste et tranquille que la verité vienne éclairer mes yeux. (18 juin 1764, I, 196).

Presque au même instant, le père de Belle faisait à ce même Boswell la critique de la Profession de foi en déplorant que Rousseau y eût étalé ses doutes : « J'admire encor ses talents, mais je ne saurois approuver la maniere dont il traite la Religion chretienne dans *Émile* » (8 février 1765, Leigh XXIII, 327). Se doutait-il que sa propre fille exprimait mêmes réserves et mêmes hésitations ? Toujours est-il que, vers 1764-1765, Rousseau nourrit fréquemment la réflexion de Belle et occupe aussi son entourage. Non seulement son père assure avoir lu « avec empressement et avec satisfaction une partie de ses ecrits », mais Rousseau est en correspondance avec Renira van Tuyll, cousine germaine de Belle, grande admiratrice d'*Émile*, et avec le mari de celle-ci, John Albert Bentinck, et acceptera d'être le parrain de leur petite Sophie-Henriette, à laquelle, trente ans plus tard, sa grand-mère paternelle, ignorante de ce détail, écrira : « J'aurois plutot deviné le grand Mogol, pour votre parrain, que cet apotre de la Revolution françoise » (2 déc. 1794, Leigh XXIII, 361). À la lumière des récents événements, un tel parrainage pour la petite comtesse avait en effet de quoi surprendre une vieille aristocrate.

Quant à Belle, déjà auteur du *Noble*, elle achevait alors son *Portrait de Zélide* sur une allusion au vulgaire dans une paraphrase de la préface d'*Émile* : « Ce n'est pas pour eux, comme *dit l'auteur* d'*Émile* ; Non ce *n'est pas pour eux que j'écris* » (X, 39). Elle ajoutait à l'intention d'Hermenches, apparemment sans le convaincre : « Mon ouvrage doit être mon ouvrage je dis comme Rousseau son premier succès

est de me plaire » (8 juin 1764, I, 186)⁴. Ces références fréquentes témoignent d'une réelle familiarité avec l'œuvre du Genevois et de l'empressement de la jeune femme à se tenir au courant de sa production, mais ce zèle n'implique pas une dévotion inconditionnelle. Elle fut donc réticente lorsque Boswell sollicita la permission de soumettre à Rousseau quelques pièces de poésie de son amie. Passant outre, il adressa à Jean-Jacques, le 5 décembre 1764, de menus textes de cette « Demoiselle de la première Noblesse et bien riche », en ajoutant : « Je voudrais bien avoir vos sentiments sur son caractère » (Leigh, XXII, 171). Le commentaire du philosophe, s'il a existé, nous est inconnu. Qu'aurait-il pensé s'il avait pu lire les vers facétieux par lesquels la jeune femme refusait à Boswell l'autorisation demandée ?

Du Lac Leman je connois les rivages
Cent fois mes yeux en ont admiré les appas.
Cent et cent fois mes pieds en ont foulé la plage.
Mais vers ce peuple libre et sage
Si je voulois porter mes pas
Ami, l'on ne m'y voudroit pas.
Un peu de vers et de Philosophie
Avec Rousseau me brouilleroit.
A tout venant il crierait
Non, ce n'est pas la ma Sophie
Fille à brochures et Billets,
Qui ne fit onc manchettes ni lassets.
Ni Savonnage ni Purée
Mais des Contes et des Portraits

⁴ Constant d'Hermenches, un peu piqué par les assertions catégoriques de son amie, lui répondit nettement par une critique des excentricités calculées de ce Rousseau qu'elle prenait pour modèle : « C'est toujours aux autres que l'on cherche à plaire ; (...) quelquefois la singularité en est une des voies la plus sûre, et nous sommes singuliers non pour notre satisfaction personnelle, mais pour étonner davantage les autres ; je n'ai point été la dupe de cette charlatanerie de Rousseau, son savoir, son génie, son expérience lui avoient appris ce qui étoit intrinsequement bon et agréable, son stoïcisme sur le jugement du public n'étoit qu'un assaisonnement de plus ; combien cet homme n'a-t-il pas séduit d'honnêtes et bons esprits, par son ton cynique ? à la honte de l'humanité l'insolence a des droits sur notre respect » (12 juin 1764, I, 187-188). Belle ne lui répondit pas sur cet article.

En un mot Fille un peu lettrée
Doit rester Fille à jamais (X, 345).

Agnès — ainsi la nommait d’Hermenches — n’étoit pas Sophie, en effet : Jean-Jacques eût peu goûté l’esprit parfois fantasque et les hardiesses de M^{lle} de Zuylen qui, de son côté, ne devait guère approuver l’éducation des filles selon les recettes de l’*Émile*.

Pendant plusieurs années, sauf détails insignifiants, la correspondance ne mentionne plus Rousseau, sinon pour vanter son « stile » (8 juillet 1767, II, 47), même lorsque d’Hermenches fait allusion à la querelle, à Genève, des Négatifs et des Représentants (12 déc. 1766, I, 521 ; 6 janv. 1767, II, 25). En Angleterre, Belle rencontre à dîner David Hume, brouillé avec Jean-Jacques réfugié à Wootton et dont *l’Exposé succinct* était déjà connu. Elle le trouve charmant, mais ils ne semblent pas s’être entretenus du Genevois : « De quoi pensez vous que nous avons parlé ? dit-elle à d’Hermenches. Du Roastbeef et du plum pudding » (22 avril 1767, II, 39).

On le retrouve cependant plus tard dans son oeuvre, mais désormais elle ne fera plus guère référence qu’à l’auteur d’*Émile*. Dans les *Lettres de Mistriss Henley* (1784), la narratrice a été séparée du jeune homme qui l’aimait : « A Venise, commente-t-elle avec ironie en évoquant un passage du traité d’éducation (*OC*, IV, 853), il auroit encore été le Lord John de Rousseau ; il auroit déchiré les manchets de la Marquise ; mais, à Florence, mon image fut effacée par des charmes plus séduisants » (VIII, 102). Mariée à un veuf, elle tente de conquérir les bonnes grâces de la fille de son époux en lui offrant des parures, mais M. Henley, apparemment disciple austère de Jean-Jacques, les refuse parce qu’elles empêcheront l’enfant de « courir à son aise ». Quand elle prétend lui enseigner une fable de La Fontaine, elle se heurte à nouveau aux préceptes d’*Émile* (*OC*, IV, 352) : « Elle récite à merveille, dit M. Henley ; mais comprend-elle ce qu’elle dit ? il vaudroit mieux peut-être mettre dans sa tête des vérités avant d’y mettre des fictions⁵ » (VIII, 105). L’intransigent mari ne jure aussi que par l’allaitement

⁵ C’est un point sur lequel M^{me} de Charrière ne partagera jamais les vues de Rousseau, comme en témoigne une charmante apologie de la fable : « La fable est notre amie en tout tems à tout age. / Maudit seroit l’ingrat qui farouche et peu sage / Attaqueroit l’amie à qui ses premiers ans / Ont du des pleurs si doux et tant d’heureux instans !... » (X, 434).

maternel, « le premier et le plus sacré des devoirs » (VIII, 120). Dans les *Lettres écrites de Lausanne* (1785), l'éducation des filles selon Rousseau est passablement malmenée : la jeune Cécile, sans être savante ni bas bleu, apprend tôt à lire et à écrire, fait des lectures bien au-delà du *Télémaque* et du Barrême concédés à Sophie, prend une teinture de latin, de musique, d'arithmétique et de géographie.

M^{me} de Charrière, on s'en doute, ne pouvait se satisfaire du dénuement intellectuel où Rousseau confinait son héroïne. Dans *Caliste*, la jeune femme dont l'amant entreprend d'orne l'esprit n'entendra d'ailleurs vanter Rousseau que comme le styliste qui a su tirer de la langue française ce qu'elle a « de meilleur et de plus agréable » (VIII, 197).

En revanche, dans les *Lettres d'un évêque françois à la Nation* (1789), se perçoit peut-être un souvenir du *Discours sur l'inégalité*, lorsque M^{me} de Charrière fait allusion à la formation des sociétés et à l'institution des lois par les forts sans que les faibles y aient eu part⁶, mais, à la différence de Rousseau, elle tient la propriété, non pour une usurpation, mais pour « un droit sacré » propre à inspirer « un inviolable respect » (X, 141, 143). Dans la sixième de ces *Lettres*, critiquant les défauts de l'organisation sociale, elle met en cause l'institution des Enfants-Trouvés et s'efforce, sur un ton tout à fait exceptionnel à l'époque, de rendre compte de l'abandon des enfants et de comprendre la conduite de Rousseau :

Avant d'avoir été à Paris⁷, je me disois : pourquoi blamer Rousseau d'avoir envoyé ses enfans dans un asyle que leur ouvroient les rois et la religion ? Actuellement encore, je pense qu'il ne crut point, la première fois, être cruel envers son enfant, et qu'il en usa de même avec les deux autres⁸, précisément

⁶ « La société fut formée comme les langues, comme les villes, par un mélange de hasards et de vues qui n'étoient que celles du petit nombre. La religion en fit respecter les loix, la crainte les fit observer. Le fort les vengea, quand elles furent violées par le foible, qui ne les avoient ni faites, ni reçues ; et quand lui-même les viola, personne ne put les venger » (X, 156).

⁷ Allusion à son séjour de 1786-1787. Contrairement à l'affirmation d'une note des *Œuvres complètes* (X, 559, note 9), la seconde partie des *Confessions*, où Rousseau fait l'aveu de l'abandon (livres VII et VIII), n'avait pas paru en 1782. L'édition Barde et Mangez ne parut qu'en automne 1789, alors que cette sixième lettre est datée du 22 mai. Mais Rousseau en parlait en effet dans la neuvième promenade des *Réveries*, parues en 1782.

⁸ Cette précision surprend. Dans les *Confessions*, encore inédites, Rousseau parle de cinq enfants ; le premier dialogue de *Rousseau juge de Jean-Jacques*, paru en 1780, faisait allusion à l'abandon, mais sans citer de chiffre, pas plus que les *Réveries* ou (si M^{me} de Charrière l'avait lu) *Le Sentiment des citoyens* de Voltaire, paru en décembre 1764.

parce que, lui rappelant le sort du premier, ils lui faisoient horreur. Peut-être le sort de tous les trois contribua-t-il beaucoup à la sombre tristesse qui obscurcit son esprit et empoisonna sa vie ; peut-être caressa-t-il ses noirs soupçons sur la société pour les faire servir de remède à de plus amers regrets. N'est-il pas occupé de ses enfants jusqu'à la fin ? et quand il dit, dans un de ses derniers écrits [= les *Rêveries*], qu'il fit bien de les exposer, quelque chose dans son style ne décele-t-il pas plus de douleur que de persuasion ? Quoi qu'il en soit de mes conjectures à cet égard, il est certainement bien triste qu'une institution si bienfaisante en apparence, soit telle en effet, qu'on n'ait pu pardonner à un étranger indigent d'y avoir eu recours (X, 157).

Le bilan rousseauiste de M^{me} de Charrière à la veille de la cinquantaine n'est pas lourd ; les recommandations de Jeanne Prévost de la quinzième à la dix-huitième année, la lecture de *La Nouvelle Héloïse* et d'*Émile*, quelques allusions au décor du roman ou à la pédagogie, une réflexion sur le douloureux épisode de l'abandon des enfants. Mais pas d'allusion aux *Lettres écrites de la Montagne*, à la querelle avec Hume, rien sur le *Contrat social*, sur la mort de Rousseau, sur la publication des *Rêveries* et de la première partie des *Confessions*, aucune véritable analyse ou discussion des œuvres et des idées. C'est un peu surprenant si l'on songe qu'à partir de septembre 1771, elle s'est installée dans la principauté de Neuchâtel, vivement agitée, six ans plus tôt, par la présence de Rousseau, bon prétexte pour ranimer la querelle entre le gouvernement de l'État et celui de l'Église : « Les Neuchâtelois prennent feu comme de la paille », écrivait alors Milord Maréchal à son ami. De plus, elle compte parmi ses plus anciens amis les deux fils du colonel Chaillet, ardent défenseur de Jean-Jacques, et le pasteur David-Henri Chaillet, « enthousiasmé (...) de Rousseau » (X, 218). Surtout, elle se fait un intime de Du Peyrou, champion dévoué et un peu maladroit, dont la correspondance avec le Genevois venait de s'interrompre, en juillet 1771, et qui devait être la cheville ouvrière de l'édition des *Œuvres*, en 1780-1782. Des lacunes, il est vrai, peuvent exister dans la correspondance conservée, relativement peu abondante de septembre 1771 à juin 1789.

L'intérêt de M^{me} de Charrière se réveille en 1789. Les *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau* de la jeune Germaine de Staël avaient paru à la fin de

1788 — Meister les annonce en janvier dans la *Correspondance littéraire*. Le petit livre avait recueilli un succès mondain et ses réelles qualités éclipsaient les ternes éloges des Barère, Chas, Bilhon et autres Desmolin. M^{me} de Charrière entreprend aussitôt de rivaliser avec cette « jeune dame d'un esprit ingénieux et brillant » dans un texte intitulé *De Rousseau*, inachevé (X, 125). M^{me} de Staël trouvait la clé du talent de l'écrivain dans la passion qui le consumait ; Belle découvre son originalité dans « la sensibilité de son oreille » : « C'est elle qui a dicté son stile et choisi ses sujets et enfin fixé et réglé ses idées et sa conduite. » Se référant au livre V des *Confessions*, elle rappelle l'importance accordée par Rousseau depuis son enfance aux sons, au chant, à la mélodie. Cette explication de l'art du Genevois relève sans doute des préoccupations personnelles de Belle — depuis 1784, elle écrit des livrets d'opéra et compose de la musique — mais témoigne aussi d'un intérêt voué davantage au styliste qu'au penseur.

Les *Lettres* de M^{me} de Staël ont ramené M^{me} de Charrière à Rousseau, mais leur succès l'a agacée. Mieux que le fragment cité, un autre texte, publié quelques mois plus tard, en témoigne. Le marquis de Champcenetz avait fait à la fille de Necker une *Réponse aux Lettres sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, parue à Genève en 1789. Elle avait été suivie, en août, d'une *Courte réplique à l'auteur d'une longue réponse*, signée « par M^{me} la Baronne de... ». Les bibliographes ont naturellement attribué cette *Courte réplique* à M^{me} de Staël, jusqu'à ce que les éditeurs des *Œuvres complètes* la restituent... à M^{me} de Charrière. Des billets de Du Peyrou et à Benjamin Constant (3 août 1789, III, 143 ; 6 août, III, 144-145) révèlent d'ailleurs les projets de publication à Neuchâtel, à Lausanne et à Paris. Rousseauiste, ce nouvel écrit n'en était pas moins, selon l'expression de J. Vercruysse, un petit chef-d'œuvre de savoir-faire voltairien. Sous le masque de M^{me} de Staël, Belle s'offre le double plaisir de dauber sur Champcenetz et d'allonger quelques coups de griffe à l'« ambassadrice », s'amusant, ici et là, à lui faire admettre, « trop de recherche », « trop de *peut-être* », des idées parfois « plus subtiles que neuves, que justes, qu'intéressantes », de « l'ignorance », l'amenant enfin à s'excuser de ses fautes au nom de sa jeunesse, procédé peu charitable, mais ingénieux. Comme M^{me} de Staël n'avait pas élaboré, à son gré, une critique satisfaisante de l'éducation de Sophie — « Oui, ma fille, j'écouterai pour toi les leçons de Rousseau » — Belle en profitait pour lui attribuer ses propres opinions.

Rousseau prétend laisser Emile disponible pour tous les états, mais renferme Sophie dans ses obligations conjugales et domestiques. Jamais, répond M^{me} de Charrière à Champcenetz,

... jamais vous ne me persuaderez que je doive prévoir et préparer la vocation de ma fille. (...) Je laisserai mon fils et ma fille libres comme Emile (...) ou, me croyant en droit d'user de mon expérience et de l'autorité que me donnent sur mes enfans ma tendresse et leurs besoins, je les accoutumerai tous deux, comme on y accoutumoit Sophie, avec adresse et douceur, aux entraves que ni l'un ni l'autre ne pourra toujours éviter (X, 169).

Ces escarmouches n'avaient pas apaisé la combativité de la dame du Pontet, d'autant plus qu'elle s'était irritée à la lecture de la *Vie de J.-J. Rousseau* (1789) du comte de Barruel-Beauvert qui, sur un point précis, rejoignait M^{me} de Staël. Les deux ouvrages s'en prenaient en effet durement à Thérèse Levasseur, veuve de Rousseau. Ces sorties n'étaient pas neuves. Déjà M^{me} d'Epinay, qui l'avait bien connue, parlait d'elle, dans un texte encore inédit en 1789, comme « d'une fille jalouse, bête, bavarde et menteuse⁹ ». En 1768, dans *La Guerre civile de Genève*, Voltaire l'appelait « Mégère... infernale et hideuse sorcière... chouette... infâme vieille » ; dans la *Correspondance littéraire* de 1770, Grimm prétendait que Rousseau l'avait surprise en flagrant délit avec un moine¹⁰. Dès 1778 avait couru le bruit du suicide du philosophe, poussé au désespoir par sa femme, qui le trahissait avec John Bailly, domestique du marquis de Girardin¹¹. Dans sa correspondance avec Moulou, Du Peyrou n'est pas plus favorable. Thérèse est selon lui la cause de la brouille de Rousseau avec ses amis, il la traite de « mégère », de « créature indigne », de « coquine » et se dit incapable de « témoigner toute l'horreur que cette créature [lui] inspire¹² ». La plupart de ces épithètes étaient suscitées par l'annonce de l'éventuel mariage de Thérèse avec Bailly, erreur qui l'eût fait

⁹ *Histoire de Madame de Montbrillant*. Publ. par G. Roth. Paris, 1951, 3 vol., t. III, p. 165.

¹⁰ Cf. Ch. Guyot, *Plaidoyer pour Thérèse Levasseur*. Neuchâtel, 1962, p. 10-14.

¹¹ Cf. R. Trousson, « Rousseau, sa mort et son oeuvre dans la littérature périodique en 1778 », *Revue Internationale de Philosophie*, XXXII, 1978, p. 177-196.

¹² Cf. Ch. Guyot, *Un ami et défenseur de Rousseau. Pierre-Alexandre Du Peyrou*. Neuchâtel, 1958, p. 158 et 168.

renoncer au titre de veuve de J.-J. Rousseau et qu'elle se garda bien de commettre : en septembre 1779, à Neuchâtel, Du Peyrou, Moultoy et Girardin s'étaient entendus pour que le profit de l'édition générale des *Œuvres*, alors en préparation, lui fût réservé.

Cette libéralité faite à une « paysanne vicieuse » avait indigné Barruel-Beauvert. « Superbe emploi ! s'exclamait-il, s'il n'a pas été motivé par les dernières intentions du philosophe !... Est-ce qu'on est obligé de fournir de la pâture aux couleuvres ? Non, mais les laisser vivre est une cruauté¹³. » Sans affecter pareille brutalité, M^{me} de Staël reprenait dans ses *Lettres* les ragots calomnieux contre « l'indigne femme qui (...) avoit appris assez à le connoître pour savoir le rendre malheureux ». Elle assurait le tenir d'un ami genevois de Rousseau, celui-ci n'avait abandonné ses enfants que sur « les sollicitations atroces [de] cette mère dénaturée » ; elle affirmait enfin qu'il s'était donné la mort parce qu'« il s'étoit aperçu des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas¹⁴ ». Ces déclarations parurent à M^{me} de Charrière un excellent prétexte pour river son clou à la baronne. Le 3 décembre 1789, le manuscrit de la *Plainte et défense de Thérèse Levasseur* est entre les mains de Du Peyrou, qui mande aussitôt ses impressions à son amie :

Vous avez bien raison d'être opiniâtre ; cela nous a valu des rires délicieux, et jusqu'aux larmes. En recevant hier votre paquet, j'en commence la lecture à basse messe ; mes deux Cousines étant à travailler près de mon lit, et babillant pendant que j'écrivois. Je ris, et je recommence tout haut ma lecture. Il n'y a qu'une voix pour l'impression ; je fais chercher Fauche. Je lui propose le Pamphlet, et sur parole, il le prend, m'en promet une épreuve ce matin que j'attends pour corriger, car le brouillon est par ci par là difficile à déchiffrer. (...) Vous verrés cela j'espère des demain en beaux caracteres d'impression. Fauche part demain pour Besançon, et il emportera cela avec lui, mais je vous

¹³ Barruel-Beauvert, *Vie de J.-J. Rousseau*. Paris, 1789, p. 115-116. Selon D. Farnum (*The Dutch divinity. A biography of Madame de Charrière*. London, 1959, p. 225), le peuple même en voulait à Thérèse de sa conduite envers Rousseau : « In the village where she lived (i.e. Le Plessis-Belleville), people were throwing Stones at her window, drawing away from her in the streets, refusing to sell her the necessities of life, denying her work. » Inutile de dire que ces allégations sont dénuées de tout fondement.

¹⁴ *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J. J. Rousseau*. Genève, Slatkine Reprints. 1979, p. 98 et 117.

conseille d'envoyer un exemplaire ou deux à Paris pour ou à un Libraire afin qu'il le réimprime et le fasse courir dans la Capitale, ou certainement il prendra. Il est teins qu'on y rie un peu, et le morceau me paroît fait pour cela. Il est très plaisant, piquant, et moral (4 déc. 1789, III, 165).

Menée aussi rondement, l'affaire est bientôt faite et, le 12 décembre, M^{me} de Charrière peut expédier un exemplaire à Chambrier d'Oleyres, sans dissimuler sa satisfaction :

Voici une petite chose qui s'est faite depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire et qui grâce à M. Du Peyrou a été imprimée aussi toi qu'écrite, de sorte que de ma tête elle a passé au public en quatre jours. J'ignore comment elle est reçue à Paris mais je ne doute pas qu'elle soit bien reçue de vous Monsieur ce qui est une bonne fortune précieuse pour moi. Vous en aimerez la simplicité, sinon bonhommique il y a pour cela un peu trop de rigoureuse justice, du moins... je ne trouve point de mot. Ce que j'en pense c'est qu'on y met les choses et les gens à leur place et à leur taux tout simplement et tranquillement (12 déc. 1789, III, 166-167).

C'était en effet une réussite. Feignant d'être Thérèse elle-même dictant sa défense à une voisine, M^{me} de Charrière s'en prend aux détracteurs de la veuve. Le compte de Barruel est vite réglé : « C'est la mode de me donner des coups de patte ; il a bien fallu qu'il fit comme les autres. » Quant à la tirade sur les coulevres et la cruauté de les laisser vivre, on lui a assuré qu'il s'agissait de fleurs de rhétorique. Fort bien, conclut Thérèse, mais « si toutefois il vouloir ne s'en plus permettre de semblables, ou même ne plus écrire qu'à ses amis, ce seroit fort bien fait » (X, 175). Du Peyrou, traité avec plus de ménagement, est lui-même pris à partie. Quoi ! Parler toujours de la *mémoire* de Rousseau, de l'*honneur* qu'il lui a fait en lui donnant son nom, plutôt que de la promesse de ne pas la laisser mourir de faim et de ses trente années de bons et loyaux services ? « Pourquoi des gens d'un bon esprit mettent-ils des mots obscurs à la place des choses simples ? » (X, 175). À l'égard de M^{me} de Staël, le ton devient d'une ironie agressive. Thérèse n'était donc pas digne de Rousseau ?

Quoi, parce que M. Rousseau a fait à une pauvre fille qui ne savoir ni lire, ni écrire, ni voir l'heure qu'il étoit sur un cadran, l'honneur de lui donner son linge à blanchir et son potage à cuire ; parce qu'il lui a fait partager parfois son lit, et longtemps après son nom ; il faudroit que cette pauvre fille devint une héroïne, un grand esprit, une belle dame à la manière de celles qu'on fabrique dans les livres ! (X, 173)

Rousseau se serait suicidé en découvrant sa liaison avec un homme de basse condition ? Double absurdité ! « Est-ce la coutume, je vous prie, que les maris se tuent pour ces sortes de choses ? (...) Selon vous, il se seroit donc mieux consolé et j'eusse aimé un prince » (X, 174). Voilà de curieux préjugés « qui aussi bien ne sont plus à la mode ». Surtout, M^{me} de Staël a manqué de cœur en piétinant une femme âgée, sans ressources et sans appuis :

Oui, madame la baronne, vous manquez de bonté ; car vous dites du mal d'une pauvre femme qui ne vous en a point fait, et qui est dans des circonstances moins brillantes que les vôtres. Mon célèbre ami est mort, votre célèbre et respectable pere est, Dieu merci, plein de vie ; vous êtes riche, vous êtes baronne et ambassadrice, et bel esprit ; et moi, que suis-je ? Vous manquez aussi de justice ; car vous avancez des faits qu'il vous est impossible de prouver, comme à moi de les réfuter pleinement ; de sorte que je reste chargée à jamais d'une accusation grave et d'un soupçon odieux (X, 174).

La mercuriale étoit sévère et ne dut pas enchanter la destinatrice. On peut se demander pourquoi M^{me} de Charrière s'est attaquée à plusieurs reprises, avec une hargne mal dissimulée, à M^{me} de Staël. Certes, sa générosité naturelle la poussait à défendre les humbles : n'a-t-elle pas pris, par deux fois, le parti de sa servante Henriette Monachon, fille-mère, au point de se brouiller avec le pasteur Chaillet ? Elle a pu être choquée de voir la grande dame s'acharner, sans preuve aucune, sur

une servante illettrée¹⁵. Mais Du Peyrou, fort hostile, on l'a vu, à Thérèse, n'avait sans doute pas manqué de lui communiquer son opinion, assurément mieux fondée que les ragots des milieux littéraires et mondains de Paris. S'il a ri de bon cœur en lisant la *Plainte*, cela ne signifie pas qu'il partageait l'avis de son amie, mais seulement qu'il trouvait plaisante la riposte à M^{me} de Staël. Du reste, la *Courte réplique*, qui ne se donnait pas le noble objectif de défendre Thérèse, procédait déjà d'une hostilité larvée. Or M^{me} de Charrière n'aimera jamais M^{me} de Staël et, dans la suite, elle opposera aigreur et défiance aux avances de sa jeune rivale qu'elle ne rencontrera qu'en 1793. Le fait est surprenant, puisque M. de Charrière connaissait les Necker et que, en 1786-1787, lui et sa femme voyaient les Suard, chez qui fréquentait aussi M^{me} de Staël¹⁶. Peut-être se sont-elles alors entrevues ou croisées sans lier connaissance. Certaines antipathies naissent à première vue. La femme mûre, désenchantée, déçue par le mariage, retirée dans la monotonie de Colombier, ne devait-elle pas éviter la jeune Germaine évoluant dans une société brillante, déjà fêtée et admirée, personnalité remuante et tapageuse dont les précoces succès lui représentaient ce qu'elle aurait pu être elle-même, vingt-cinq ans plus tôt ? Le désir de défendre Thérèse a pu se combiner avec celui d'être désagréable à M^{me} de Staël, de faire rire à ses dépens, de troubler une première victoire littéraire insolemment ajoutée à la réussite mondaine. D'Oleyres rapporte ce jugement du marquis de Serant sur la *Plainte* : « Je ne sais si elle [= M^{me} de Charrière] a un intérêt plus particulier dans la cause qu'elle soutient, qu'elle n'en aurait eu à écrire sur toute autre matière. Mais il me semble que c'est son esprit beaucoup plus qu'une affection profonde, qui a dirigé sa plume¹⁷. » C'est fort bien vu : l'ironie y a plus de part que la compassion, et Belle écrit moins pour Thérèse que contre Germaine. Elle tint cependant à envoyer sa brochure à la veuve de Rousseau — qui ne pouvait pas la lire — et s'enquit de son adresse auprès de Du Peyrou (16 déc. 1789, III, 169).

Le retentissement de la brochure ne fut pas considérable venant un an après les *Lettres*, elle dut aussi se perdre dans le flot des pamphlets et des événements

¹⁵ Cf. M. Möckli-Cellier, *op. cit.*, p. 264 ; G. Riccioli, « Madame de Staël et Madame de Charrière », *Rivista di letteratura moderna e comparata*, XX, 1967, p. 227 ; Ch. Guyot, *De Rousseau à Marcel Proust*, p. 95 ; Ph. Godet, *op. cit.*, t. I, p. 420.

¹⁶ P. Kohler, *Madame de Staël et la Suisse*. Lausanne-Paris, 1916, p. 188.

¹⁷ Cité par Ph. Godet, *op. cit.*, t. I, 434.

politiques. Selon Belle, « à Neuchâtel elle a eu grande vogue » (29 mai 1790, III, 127) — triomphe local. Sa belle-sœur s'en « amusa extrêmement » (fin février 1790, III, 188), Benjamin Constant fut laconique : « Bien obligé pour Thérèse le Vasseur » (16 sept. 1790, III, 236). Du Peyrou regretta « que cela ne soit pas plus répandu » (16 sept. 1790, III, 180). Le plaidoyer ne convainc d'ailleurs pas grand monde. « Therese Le Vasseur a trouvé un fort bon défenseur, écrit Claude de Narbonne. Je ne sais si elle le mérite. L'on ne voit rien dans la dernière partie des Confessions de Rousseau qui autorise à le croire, et il est bien difficile de justifier la conduite qu'elle a tenue depuis la mort de son mari » (18 déc. 1789, III, 170). D'Oleyres est du même avis : « On seroit presque tenté de l'excuser d'après cette deffense, si les procédés connus de cette femme du vivant de son epoux ne nuisoient a l'opinion du Juge et a l'Intérêt qu'on prendroit sans cela a sa cause » (21 déc. 1789, III, 173). C'est mince. Mais Belle écrit malicieusement à Benjamin Constant : « On n'a plus trouvé de *Therese le vasseur* chez les libraires à Paris il y a deja longtems et cependant il ne m'est pas revenu qu'on en ait beaucoup parlé. Les amis de M^{me} de Staël auroient-ils jetté au feu tout ce qu'on en avoir envoyé ? » (29 mai 1790, III, 217). Si elle n'avait pas emporté la conviction, avait-elle au moins déplu à l'« ambassadrice » ?

M^{me} de Charrière venait d'ailleurs de trouver une nouvelle occasion de s'occuper de Rousseau. Le 25 août 1789, alors qu'elle est toute à sa petite guerre contre M^{me} de Staël, l'Académie française met au concours, pour le prix d'éloquence de 1790, l'éloge du Citoyen de Genève. En novembre, elle s'adresse à Marmontel, secrétaire perpétuel, pour avoir confirmation¹⁸. En la remerciant de l'envoi de la *Plainte*, sa belle-sœur lui écrivait : « Je souhaiterois que vous entreprissiez de faire l'éloge de Rousseau et que je serois curieuse de la manière dont vous le jugeriez ! » (III, 189). C'était au début de mars 1790 ; le 17 mai, Mme de Charrière annonce à Caroline de Chambrier que la seconde partie de son *Éloge* est faite et soumise au pasteur Chaillet (III, 209).

¹⁸ Marmontel lui répond le 28 novembre (III, 163) : « Pour répondre, Monsieur [*sic*], à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, il a fallu attendre et observer l'effet de la seconde partie des memoires. La sensation qu'elle a produite a été diverse, selon les esprits et les moeurs, mais en general : nous sommes indulgents pour qui nous donne du plaisir. Rien n'est changé dans les intentions de l'académie ; et Rousseau est traité comme la madelaine : *remittuntur illi peccata mulla, quia dilexit multum.* » Elle se serait retrouvée en compétition avec M^{me} de Staël, qui concourait elle aussi, mais les événements politiques empêchèrent en 1790 l'attribution du prix.

La correspondance est prodigue de renseignements sur cet *Éloge de Jean-Jacques Rousseau*. Il est né, raconte-t-elle à Benjamin Constant le 21 mai 1790, du « desœuvrement » et d'une « enrouure longue » qui l'empêchait de chanter à son clavecin. L'appréciant elle-même, elle assure : « Hors un seul mot, peut-être un mot, touchant la langue française il n'y a pas d'emphase du tout, rien d'académique, ce n'est pas non plus decousu ni courant trop brusquement trop vite sur les objets. » Avec mille détails, elle explique ses rédactions successives, ses corrections, ses retranchements, et comment elle a soumis le texte à l'approbation du pasteur Chaillet et du P. Arnould, oratorien émigré, « homme d'esprit et fort instruit ». Finalement, ces deux aristarques ont décrété « que si l'on n'avoit pas destiné le prix à un discours tout politique, ou tout declamatoire en faveur de la revolution, elle l'auroit probablement ». Elle est aussi très fière de son épigraphe, qui a enchanté M. de Charrière et Du Peyrou : *His words were musick, his thoughts celestial dreams*. La première partie est une réminiscence de la *Comedy of Errors* de Shakespeare, la seconde est de son invention (III, 210-211). Le petit cercle des amis s'amuse d'avance de la perplexité des académiciens devant cette énigmatique épigraphe (24 mai 1790, III, 213 ; 26 mai, III, 214). Le manuscrit, précise une note de l'*Éloge*, est expédié le 26 mai, date confirmée par un billet de Du Peyrou (28 mai, III, 216) et une lettre à Constant (29 mai, III, 217). Le 11 juin, le baron d'Aigaliers, passionné de Rousseau, officier en retraite et pour lors député aux États-Généraux, accuse réception du paquet et lui envoie le reçu de Marmontel, en ajoutant, comme les censeurs neuchâtelois, que l'*Éloge* « obtiendra surement [le prix], si l'Académie n'est point attaquée de la maladie courante et presque générale qui ne laisse voir la raison et la verite que dans les partis extrêmes et les principes les plus outrés » (III, 222). L'issue de cette aventure académique est inattendue. M^{me} de Charrière décide soudain de renoncer à concourir et de faire imprimer son *Éloge*. Le 28 août, Aigaliers s'offre obligeamment à trouver un éditeur (III, 230), Du Peyrou collationne la copie (13 sept., III, 235), réceptionnée le 16 septembre par le baron (III, 235) qui peut annoncer, dès le 13 octobre (III, 239-240), qu'il a corrigé les épreuves du libraire Grégoire, lequel tire à mille exemplaires en deux formats. Le 23 octobre (III, 241), Du Peyrou félicite son amie : « Point de frais et prompt débit, deux articles capitaux. »

Pourquoi renoncer au concours de l'Académie ? Craignait-elle, en dépit de la confiance de ses admirateurs, qu'un autre remportât le prix ? Il est plus vraisemblable qu'elle se rendit compte que son *Éloge* n'était pas assez « engagé » ni assez politique pour satisfaire aux exigences de l'heure, comme l'avaient déjà soupçonné Chaillet et le P. Arnould. Elle-même écrivait d'ailleurs à d'Oleyres le 17 avril 1790 : « la mode de tout ce qui n'est pas politique est passée ou interrompue » (III, 201). Ce fut aussi l'avis d'Aigaliers, faisant allusion aux révolutionnaires et aux aristocrates qui, les uns et les autres, tiraient Jean-Jacques à hue et à dia :

Les deux ou trois petites notes, tant soit peu aristocrates, que vous avés ajoutées, seront comme une amorce aux effrénés de ce parti, qui les rapprochera d'un philosophe qu'ils accusent faussement de tous les maux dont ils se plaignent ; et les enragés du parti contraire sont trop aguerris, pour que ces notes les détournent du plaisir qu'ils auront à voir louer un auteur, auquel ils sont bien tentés de se comparer, depuis qu'ils ont outré ses principes. Heureux s'ils pouvoient, les uns et les autres, se rapprocher du point de venté et suivre à l'aide de votre discours la trace qui peut les y conduire (III, 230)¹⁹.

Dans l'*Avis de l'éditeur*, M^{me} de Charrière admet en avoir peut-être « trop dit sur la perfection idéale pour un discours oratoire » et pas assez « pour une dissertation philosophique », autre raison susceptible de justifier son retrait tardif de la course académique, mais surtout, elle y insiste une fois encore, on aurait trouvé son texte « trop peu politique » (X, 197-198).

P. Valkhoff tenait l'*Éloge* pour l'une des meilleures productions de M^{me} de Charrière²⁰. Au milieu de la profusion des textes rousseaulâtres publiés entre 1778 et la fin de la Révolution, il ne manque pas en effet d'une originalité due, au moins en partie, à une admiration raisonnée, dédaigneuse des adulations à la mode. M^{me} de Charrière montre Rousseau prisonnier d'une « imagination forte et brillante » et d'une « extrême sensibilité » qui le jettent au pays des chimères. Affamé de

¹⁹ Sur les interprétations contradictoires de Rousseau pendant la Révolution, voir : L. Sozzi, « Interprétations de Rousseau pendant la Révolution », *SVEC*, LXIV, 1968, p. 187-223 ; R. Barny, « Jean-Jacques Rousseau dans la Révolution », *Dix-huitième siècle*, VI, 1974, p. 59-98 ; R. Trousson, *Rousseau et sa fortune littéraire*, 2^e éd. Paris, 1977, p. 61-74.

²⁰ P. Valkhoff, *Ontmoetingen tussen Nederland en Frankrijk*. 's-Gravenhage, 1943, p. 143.

perfection, il ne la trouve ni dans les choses, ni dans les hommes qui toujours le déçoivent. Quand il écrit, le seul frein à son « cœur passionné » est l'exigence de l'art : musicien avant tout — Belle le peignait déjà ainsi dans le fragment *De Rousseau* — il s'effarouche de la moindre dissonance, attentif à la mélodie de la phrase, à la musicalité du ton. Sa force de persuasion, il la doit au « charme du style, charme puissant et indéfinissable », à sa « voix de sirène ». Car seul ce chant magique rend séduisants « des projets et des hypothèses chimériques, (...) une éducation impossible, (...) un Contrat social, qu'aucune société n'a fait ni ne peut faire, (...) cette nature, qu'on n'a jamais vue dans son intégrité, qui n'est en aucun lieu, et dont on ne sait qu'elle ait été en aucun temps » (X, 204-205). Rousseau est le magicien du Rêve, il a promis l'âge d'or, fait entrevoir l'utopie ; en enseignant la bonté naturelle de l'homme et la société juste, il a créé les mythes consolants qui nous sont nécessaires : « Nous sommes si las de nous-mêmes et de toutes nos réalités, que nous avons besoin de choses idéales pour rajeunir nos imaginations affaissées et nos coeurs affadis » (X, 205). M^{me} de Charrière n'a qu'une foi limitée dans les doctrines rousseauistes, dont le principal mérite lui paraît être d'estomper un instant l'amère réalité et de faire aspirer à l'idéal :

Ah ! que volontiers et de bon coeur je dirai, non de *l'Émile* seul, mais de tous les ouvrages de Rousseau : « Quand il n'y auroit pas un mot de vérité, on devrait honorer et chérir les rêveries, comme les chimères les plus douces qui puissent flatter et nourrir le coeur d'un homme de bien. » (...) Les beaux rêves de cet homme extraordinaire demeurent (X, 207).

Les révélations des *Confessions* ont détourné de Rousseau ceux qui exigeaient que l'homme fût de la couleur des ses rêves. Quelle erreur ! Devait-il être, avant *l'Émile*, avant *l'Héloïse*, l'homme que ses oeuvres, précisément, le feraient devenir ? Avant d'être auteur, « c'étoit un aventurier distingué, intéressant, plein de charmes, de talents et de travers ». Puis il découvre sa morale, s'en enthousiasme et se veut alors — mais alors seulement — aussi grand qu'elle. On ne peut lui reprocher d'ailleurs que « de petites fraudes », car « sa mauvaise honte seule lui a donné des torts graves ». Belle ne pouvait guère éviter ici le pénible épisode des enfants abandonnés, jeté en pleine lumière par la seconde partie des *Confessions*, mais elle

retrouve pour l'évoquer l'indulgence déjà manifestée dans ses *Lettres d'un évêque français* : « Etoit-ce les perdre, les abandonner, les livrer à un sort malheureux, que de les confier à la religion et à la patrie ? Il a perdu ses enfants : en vain il s'étourdit sur cette perte, et j'entends mal ses regrets et ses foibles excuses, s'il n'est mort victime d'un si cruel souvenir » (X, 209). Cet homme solitaire avait besoin d'aimer, ce chasseur d'idéal était voué aux amitiés imparfaites. Rousseau ingrat ? Non, mais déçu toujours de voir s'évanouir les fantômes qu'il tente d'étreindre. L'*Éloge*, consacré jusqu'ici à l'artiste et à un essai de compréhension de l'homme, s'achève sur une actualisation des prophéties du penseur : « Il a averti, et plût à Dieu qu'on eût été plus attentif à ses pronostics ! il a averti la société de son bouleversement prochain, quand il présage qu'Emile aura besoin de ses bras pour vivre » (X, 211). Dans le texte envoyé à l'Académie, cette réflexion était la seule concession de M^{me} de Charrière à l'actualité politique. Pour l'édition, elle ajouta, dans l'une de ces notes « tant soit peu aristocrates » dont parle Aigaliers, cette remarque judicieuse dont la lucidité et la modération s'adressaient aux deux parties :

L'auteur du contrat social lui-même appelleroit bouleversement ce que nous voyons arriver, et il est fort douteux qu'il prévît aujourd'hui mieux qu'un autre si l'ordre doit sortir du chaos. Au reste, on auroit tort, selon nous, d'attribuer la révolution aux ouvrages de Rousseau, soit pour la lui reprocher, soit pour lui en rendre grâce. L'Homme aux quarante écus et Candide y ont contribué tout autant que l'Emile et le discours sur l'inégalité ; mais sans que Voltaire ni Rousseau eussent écrit, il suffisoit pour nous mener où nous en sommes, des vices des grands, de la misère du peuple, et de l'ambition envieuse trop commune chez des gens qui ne sont ni peuple, ni grands (X, 582).

Au milieu des pages polémiques et tapageuses consacrées alors à Rousseau et à son rôle, l'*Éloge* de M^{me} de Charrière frappe par sa sobriété et sa retenue. Aucun de ceux qui écrivent en cette même année 1790 — Meude-Monpas, Lorthe, d'Eymar, Burke, Fauchet, Le Normant ou Moutonnet de Clairfons — ne fait preuve de tant de mesure et d'équilibre, voyant tous dans l'auteur du *Contrat social* soit le père vénéré de la souveraineté populaire, soit le fauteur du despotisme révolutionnaire,

voire le défenseur de l'aristocratie. Seule Mme de Charrière demeure étrangère à la campagne de déification ou d'exécration, et son Rousseau n'appartient qu'à elle : visionnaire, restaurateur d'idéal, magicien du style, dispensateur de consolantes chimères. Il y a dans cette évocation beaucoup du scepticisme un peu triste et de la résignation sans amertume de la dame de Colombier.

L'*Éloge* paraît avoir eu un certain retentissement, dont témoignent les familiers de M^{me} de Charrière. Sa belle-sœur le lui réclame dès juin 1790 (III, 225) et Rosalie de Constant le 24 septembre (III, 238), Marie-Claude de Trémanville en demande trois ou quatre exemplaires en janvier 1791 (III, 266), le bon Du Peyrou s'inquiète de savoir si Fauche-Borel en a rapporté de Paris (18 février 1791, III, 277), la belle-fille de Tronchin suppose que son succès explique la difficulté de se le procurer chez les libraires de Genève (26 février, III, 279). Chambrier d'Oleyres l'a requis le 19 janvier (III, 269) et l'attend toujours le 6 avril (III, 293), l'auteur ne pouvant mettre la main sur « le seul pauvre exemplaire » qui lui reste. Quelques mois plus tard, Belle, non sans fierté, assure à Benjamin Constant avoir été copiée par Ginguéné dans ses *Lettres sur les Confessions* et, rappelant son propre *Éloge*, ajoute : « J'ai la vanité de vouloir que vous le lisiez » (6 oct. 1791, III, 312). Elle était donc fort satisfaite de cet écrit, dont la pondération et l'intelligence tranchent en effet sur les bêtantes hagiographies et les hargneuses diatribes de l'époque, mais prête cependant le flanc aux remarques judicieuses consignées dans son journal part d'Oleyres :

C'est peut-être son meilleur ouvrage ; mais il ne peut guère être couronné, parce qu'il n'est pas proprement fini. L'auteur y parle de ce qui lui vient dans l'idée à propos de Rousseau ; une pensée la mène à une autre ; mais malgré la justesse des pensées et la chaleur du style, c'est un ouvrage incomplet²¹.

Décidément fertiles en suggestions, les années 1789-1790 offraient encore à M^{me} de Charrières un autre motif de s'intéresser à Rousseau. Assurée par le trio

²¹ Cité par Ph. Godet, *op. cit.*, t. I, p. 439.

Du Peyrou-Moultou-Girardin, la première partie des *Confessions* avait paru en 1782 dans l'édition originale des *Œuvres*. Fidèle à la volonté de l'écrivain de ne paraître que « longtemps après [sa] mort ». Du Peyrou ne se souciait pas de livrer au public la seconde partie, où étaient nommés trop de personnages encore vivants, et gardait soigneusement sous clé sa copie des *Confessions* faite d'après le manuscrit original prêté par Moultou, mort en 1787. En octobre 1789, quelle n'est pas sa surprise d'apprendre que les libraires genevois Barde et Manget se préparent à éditer cette seconde partie si jalousement réservée ! Aurait-on réussi, à son insu, à copier son propre exemplaire ? Un moment, M^{me} de Charrière en témoigne (7 juin 1789, III, 140), il soupçonne Louis-Sébastien Mercier : celui-ci, pendant son séjour à Neuchâtel, n'a-t-il pas passé de nombreuses heures dans sa bibliothèque ? Ou bien le responsable serait-il le marquis de Girardin, dont Du Peyrou n'ignore pas qu'il a fait main basse sur un manuscrit au lendemain de la mort de Rousseau à Ermenonville ? L'honnête Du Peyrou est bouleversé. Puisqu'il était seul nommé dans l'édition de 1780-1782, le public va le croire responsable aussi de cette nouvelle publication. Il n'avait pas tort de s'alarmer, puisque Claude de Narbonne, s'informant auprès de M^{me} de Charrière, croit devoir constater « avec peine que toutes les apparences de tort sont de son côté » (18 déc. 1789, III, 171).

Commence alors une longue et confuse dispute, fort bien débrouillée par Charly Guyot²². Le 27 octobre, Du Peyrou rédige une *Déclaration relative aux « Confessions »*, parue dans le *Mercur de France* le 21 novembre, où il proteste n'avoir aucune part du projet Barde et Manget et révèle l'existence du manuscrit en possession de Girardin. Cependant, entre le 27 octobre et le 21 novembre, les *Confessions* ont paru, accompagnées de lettres dont Du Peyrou détient les originaux et dont il a naguère laissé prendre copie à Moultou. Alors il comprend : derrière Barde et Manget se dissimule Pierre Moultou, le fils de l'ami défunt. Et quel texte : falsifié, tronqué, mutilé ! À plusieurs reprises, dans ses lettres à M^{me} de Charrière, Du Peyrou dénonce des « balourdises », des « fautes » mais aussi des « fautes d'omission bien volontaires » (10 nov. 1789, III, 163 ; 4 déc., III, 165) et répond à des demandes d'identification de personnages désignés, dans l'édition

²² Ch. Guyot, *Un ami et défenseur de Rousseau*, p. 190-197. Voir aussi H. de Saussure, *Rousseau et les manuscrits des « Confessions »*. Paris, 1958 ; *Étude sur le sort des manuscrits de J.J. Rousseau*. Neuchâtel, 1974, p. 12-20.

Barde et Manget, par des initiales. Le 19 novembre, il rédige encore une *Suite* à sa *Déclaration*, publiée dans le *Mercure* le 5 décembre. Il faut, écrit-il à son amie, « que le public connoisse à fond cette affaire » (18 déc. 1789, III, 170). Une seule solution : procurer le texte authentique confié jadis par Rousseau à Moultoù père et l'édition à Neuchâtel, chez Fauche-Borel.

Dès lors, l'affaire se complique. Le 27 novembre, Barde et Manget protestent contre les allégations de Du Peyrou et se refusent à dire de qui ils tiennent le texte. Ce texte, d'ailleurs, ils ne l'ont pas tronqué, ils ont fait seulement « quelques retranchements de noms, et environ deux pages de grossières, plates et basses injures envers des personnes vivantes et respectables ». Dans le *Journal de Lausanne* du 12 décembre, ils soutiennent que c'est l'édition annoncée par Du Peyrou qui sera une contrefaçon. Quant à Pierre Moultoù, dans une lettre datée du 12 novembre et publiée dans le *Journal de Genève* du 5 décembre, il feint de critiquer l'édition Barde et Manget, espérant faire croire qu'il n'y est pour rien. Ce procédé indigne Du Peyrou, qui sait désormais à quoi s'en tenir et s'en plaint auprès de M^{me} de Charrière (16 déc. 1789, III, 169 ; 18 déc., III, 170 ; 26 déc., III, 175). L'attitude de Moultoù était en effet pour le moins indélicate, puisqu'il avouait à Coindet, ancien ami de Rousseau, le 7 décembre 1789 :

C'est moi, mon cher Monsieur, qui ai fait paraître la suite des *Confessions*. Je l'ai fait, parce que j'avais donné ma parole d'honneur à Rousseau de le faire, si mon père mourait avant leur publicité. Je l'ai fait, parce que, sachant qu'il en existait plusieurs copies, et surtout une dans les mains de M. Du Peyrou, qui l'aurait incessamment donnée au public sans aucunes corrections, je ne voulais pas que des personnes que je connais pour être parfaitement honnêtes et qui sont mes amis fussent déchirées par la plume de Rousseau qui, sur la fin de sa vie, avait certainement la tête dérangée²³.

M^{me} de Charrière avait suivi de près toute l'affaire, informée au jour le jour par Du Peyrou et sincèrement touchée de l'affliction de son vieil ami. Celui-ci était de bonne foi, mais peu habile la plume à la main. Elle décida donc de l'aider en rédigeant un mémoire destiné à éclairer le public. Le 26 décembre 1789 (III, 175),

²³ Cité par Ch. Guyot, *Un ami et défenseur de Rousseau*, p. 194.

Du Peyrou accepte cette offre amicale. Quatre jours plus tard, Chaillet informe M^{me} de Charrière qu'une feuille d'impression est déjà prête (30 déc., III, 176). Le 5 janvier 1790, elle peut envoyer à d'Oleyres, « encore toute mouillée », sa brochure intitulée : *Éclaircissements relatifs à la publication des Confessions de Rousseau*. Le texte n'est pas signé, M^{me} de Charrière se désignant plaisamment, dans l'épigramme, comme *la Mouche du coche*. Elle assure avoir écrit « de son mieux ». Ce n'est pas, dit-elle à d'Oleyres (III, 177), « par poltronnerie que je n'ai pas mis mon nom en toutes lettres, cependant je ne suis pas absolument sûre qu'une réponse bien mordante ne me fasse rien. Je me flate un peu qu'on n'osera pas tant je me suis montrée courageuse et méchante ». C'est aussi l'avis de Du Peyrou, qui lui écrit le même jour : « Je crois comme vous qu'on ne vous répondra pas, ou ce sera tant pis pour le répondant » (III, 179). Sa belle-sœur la félicite deux mois plus tard (III, 188) et, le 30 août 1790, Belle sollicite l'opinion de Benjamin Constant, qui ne semble pas avoir répondu (III, 231).

Dans ses *Éclaircissements*, M^{me} de Charrière rapporte les faits tels qu'ils se sont produits et peint l'inquiétude de Du Peyrou, lorsque Barde et Manger annoncèrent leur publication, à l'idée « d'être soupçonné d'une partie de ce qu'il n'aurait pu pardonner à d'autres » (X, 188). Scrupuleux, Du Peyrou n'eût jamais consenti à publier la seconde partie des *Confessions* avant la fin du siècle, et ce respect des volontés de Rousseau lui fait honneur. Cependant, poursuit-elle, cette publication prématurée est-elle si grave ? Le vœu de l'écrivain était-il vraiment si ferme ? Car enfin,

Rousseau pouvoir-il desirer bien vivement que ceux qu'il accusoit d'avoir fait le malheur de sa vie, n'en apprissent rien, n'en souffrissent en rien ? (...) On se demande si Rousseau n'étoit pas pressé de verser dans tous les coeurs l'indignation qu'il ressentoit et la pitié qu'il meritoit. Aussi les a-t-il lues, ces dernières Confessions, à M. et Madame d'Egmont et à d'autres (X, 186-187).

Puisque Rousseau lui-même avait fait de ses *Confessions* des lectures publiques, sans doute ne tenait-il pas tellement au secret, et la publication en elle-même n'est pas un crime contre sa mémoire. À ce curieux argument, elle en ajoute un autre, inspiré par les circonstances historiques. Il fallait autrefois dissimuler, ménager des

susceptibilités et des réputations, « mais en 1789 on est en possession d'être sincère pour les plus grands princes, pour les ministres les plus estimés, et *de leur vivant, et avec le public*. (...) Tant de voiles ont été arrachés qu'on ne sent plus qu'il faille en respecter aucun » (X, 189). Aujourd'hui, plus de secret, plus d'hypocrisie, la morale a changé : « ce qu'il y a de bien sûr, c'est que les temps, soit qu'on les trouve meilleurs ou pires, sont autres » (X, 190). Qui sait si, dans dix ans, on se souciera encore de Rousseau, de ses amis et de ses ennemis ? On ne pourra plus traiter les mêmes sujets au théâtre ou dans le roman, parce que certaines réalités auront disparu ; la tragédie ne pourra plus célébrer les rois, ni la comédie « la paternelle affabilité des seigneurs » ou « la romanesque sensibilité » des paysans. La Révolution change les valeurs et déplace les intérêts : qu'importe alors si les *Confessions* paraissent un peu plus tôt ou un peu plus tard ? Voilà, conclut M^{me} de Charrière, le raisonnement que pouvait tenir Pierre Moulto. S'il s'était alors entendu avec Du Peyrou ou même, devant son refus, s'il avait pris la responsabilité de publier seul et correctement, à la bonne heure ! Alors, « nous n'aurions point eu les *Confessions*, ou nous les aurions eues intactes, inaltérées ». Barde et Manget prétendent bien n'avoir retranché que quelques noms et de basses injures. « Mais moi, poursuit Belle, qui fais partie du public, je déclare que je n'ai point donné de mission à MM. Barde et Manget de juger pour moi » (X, 192). Si Moulto est un honnête homme, qu'il se découvre et rende aux libraires l'argent reçu. Une fois de plus, le plaidoyer de M^{me} de Charrière se révélait peu conformiste.

Vers la fin, ces *Éclaircissements* destinés à justifier Du Peyrou tournent, de manière inattendue, à la justification de Rousseau lui-même. M^{me} de Charrière fait allusion à une lettre de Joseph Cerutti parue, le 2 décembre 1789, dans le *Journal de Paris*, où l'auteur rapporte comment d'Holbach s'amusait à exciter Jean-Jacques, à lui tendre des pièges pour vérifier s'il savait réellement la musique et comment on avait monté contre Thérèse une « conspiration amicale ». Quoi d'étonnant si Rousseau s'est brouillé avec d'aussi étranges amis ? « Conspiration amicale ! Bon Dieu, M. d'Holbach ou M. Ceruti, quel langage et quels principes ! Jamais Rousseau n'en a tant dit de vous, que vous n'en dites vous-mêmes ; et vos apologies sont cent fois plus curieuses que ses *Confessions* » (X, 195). Sur quoi, elle décide d'apporter son propre témoignage :

Si M. Ceruti a vu M. d'Holbach à Contrexeville, je l'ai vu à Plombières [où elle avait séjourné de juin à septembre 1781]. Il ne m'a point parlé de *philosophie anti-Thérésienne*, d'homme *anti-littérateur*, *anti-social*; mais il m'a dit beaucoup de mal de Rousseau. Les premières Confessions étoient prêtes à paroître; il m'assura qu'on ne pourvoit les lire, tant elles seroient remplies d'horreurs dégoûtantes. Il m'assura de plus, que Rousseau s'étoit tué: et c'est ce qui me surprend aujourd'hui; car si j'avois contribué à rendre la vie d'un homme douloureuse, je chercherois à me persuader et à persuader aux autres, que cependant elle ne l'a pas été au point qu'on n'ait pu la supporter. Quand à Diderot, je l'ai vu plusieurs fois à la Haye, chez M. le prince de Galitzin. Il ne *pleuroit* pas, quand je le questionnois sur Rousseau, mais il prenoit un air de Tartuffe, parloit de mauvais cœur, d'ingratitude, d'amis indignement trahis, et se taisoit du reste, par discrétion, par humanité (X, 194)²⁴.

Ces *Éclaircissements* ne sont pas la seule aide apportée par M^{me} de Charrière à Du Peyrou. En tant qu'éditeur des *Confessions* chez Fauche-Borel, Du Peyrou souhaitait les faire précéder de textes liminaires. Ceux-ci — un Avis du libraire soulignant les erreurs de l'édition Barde et Manget et une épître où Fauche-Borel est censé remercier Du Peyrou (X, 179-181) — furent rédigés par Belle elle-même, qui le confie le 29 mai 1790 (III, 218) à Benjamin Constant, en avouant aussi son intervention dans le *Discours préliminaire*, pour « quelques mots quelques phrases », collaboration modeste pour laquelle elle demande une absolue discrétion²⁵.

Elle se démène aussi beaucoup à la recherche de portraits destinés à illustrer l'édition. Elle voudrait réunir ceux de Milord Maréchal, du Maréchal de Luxembourg, de Duclos, de Malesherbes, de M^{me} de Warens. À Chambrier d'Oleyres, ambassadeur du roi de Prusse à Turin, elle demande de s'enquérir de portraits de M. de Gouvon ou de son fils l'abbé (12 déc. 1789, III, 167). La tâche

²⁴ Elle ajoute en note: « Au reste, leur conversation sur la question de l'académie de Dijon me fut rapportée par Diderot comme elle l'est par Rousseau; sinon qu'il tendon sa réponse plus saillante. Quel des deux partis me conseillez-vous de prendre? — Belle demande! celui que personne ne prendra » (X. 194). On reconnaît la formule utilisée par Diderot dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* et dans la *Réfutation d'Helvétius*.

²⁵ Du Peyrou lui avait d'ailleurs écrit, au moment où il préparait son texte: « Je compte vous soumettre le tout quand j'aurai fait ces discours » (18 déc. 1789, III, 170).

n'était pas aisée. Comment imaginer, répond d'Oleyres, que ces hauts personnages ou encore M^{lle} de Breil, devenue comtesse de Verrue, acceptent de figurer dans les mémoires de leur ancien domestique ? Sans compter que les *Confessions* ne sont pas en odeur de sainteté dans la société turinoise :

J'ajouterai à cela qu'on ne lit icy les confessions de Jean-Jacques qu'en s'en confessant à son Confesseur, et la pénitence infligée pour un tel peché n'est pas légère, tout au moins promet on de n'y plus retomber, et d'avoir en horreur le livre et ce qu'il contient de contraire à la rigoureuse pureté des moeurs. Voila qui exclut de ce livre les estampes de la famille Solar (21 déc. 1789, III, 173).

Cette réponse permit à M^{me} de Charrière d'épiloguer sur « la bigotterie et l'orgueil » de l'illustre famille, mais elle dut renoncer aux portraits (5 janv. 1790, III, 177). Elle n'eut pas plus de chance avec Gibbon, qui lui refusa le portrait de M^{me} de Warens, arguant qu'il n'en était que le dépositaire (29 janv. 1790, III, 180 ; 30 janv., III, 182). En vain aussi, elle lança d'Oleyres sur les traces de Marion — l'héroïne de l'épisode du ruban volé qui, en la supposant encore vivante, devait avoir alors environ quatre-vingts ans (III, 178, 180). Elle remercia son correspondant en ajoutant cette remarque de bon sens : « À dire vrai, Mr. du Peyrou est presque aussi étrange en ceci que Rousseau ; c'étoit après la mort de celui-ci qu'il falloit chercher Marion, mais les idées viennent quand elles peuvent » (19 février 1790, III, 186).

Une dernière fois, l'année suivante, M^{me} de Charrière s'occupera de Rousseau dans une lettre, inachevée, *À Monsieur Burke*. Le célèbre publiciste contre-révolutionnaire, déjà auteur des *Reflections on the Revolution in France*, avait signé le 19 janvier 1791 une *Letter to a Member of the National Assembly*, traduite en français, dès avril, sous le titre de *Lettre de M. Burke à un membre de l'assemblée nationale de France*. Hostile à Rousseau depuis 1756, Burke, irrité du culte de Jean-Jacques dans la France révolutionnaire, le prend violemment à partie : écrivain sans goût, utopique dans *Émile*, immoral dans *La Nouvelle Héloïse*, dangereux dans le *Contrat social*, scandaleux dans les *Confessions*, le paradoxal Genevois, idolâtré par la Révolution, est aussi le grand maître de la « philosophie de la vanité²⁶ ».

²⁶ Cf. J. Voisine, *J.-J. Rousseau en Angleterre à l'époque romantique*. Paris, 1956, p. 127-137.

Dans le bref fragment de sa réponse, M^{me} de Charrière ne porte pas la discussion sur le plan des idées. Elle s'exclame en entendant traiter Rousseau d'écrivain diffus et sans goût par Burke, « dont les écrits ressemblent à un champ nouvellement labouré qu'on ne peut parcourir sans se fatiguer à l'excès ». Elle avoue détester elle aussi les apothéoses révolutionnaires et concède l'idéalisme chimérique et la vanité de Rousseau. Enfin, comme dans ses *Lettres d'un évêque françois* et son *Éloge*, elle rend compte de l'abandon des enfants par la misère qui, chaque année, peuple les hôpitaux de France (X, 215-216) et explique la Révolution, car « les choses ne devoient pas rester comme étoient ».

Trois années durant, la dame de Colombier a donc déployé en faveur de Jean-Jacques une étonnante activité, guerroyant successivement ou simultanément contre M^{me} de Staël, Barruel-Beauvert, d'Holbach, Diderot ou Burke, défendant Du Peyrou, pourchassant des portraits. Ce soudain déploiement d'énergie surprend un peu lorsqu'on se souvient que, jusqu'en 1789, M^{me} de Charrière n'avait en somme témoigné à Rousseau qu'une attention mesurée. Pourquoi entre-t-elle avec tant d'ardeur dans l'arène ?

La réponse à cette question n'est pas aisée. On a dit M^{me} de Charrière portée à secourir les humbles. Soit, mais l'explication, valable pour la *Plainte et défense de Thérèse Levasseur*, cesse de l'être pour les autres écrits. Selon Ph. Godet, Du Peyrou, enthousiaste de Rousseau, aurait fait participer son amie à son culte²⁷. Fort bien, mais on ne voit pas trace de ce culte avant 1789 alors qu'elle fréquente Du Peyrou depuis de longues années. Et si l'on avance qu'elle tenait moins à honorer Rousseau qu'à aider le Neuchâtelois²⁸, cette raison vaut pour les *Éclaircissements* et la recherche des portraits, non pour le reste. En revanche, M^{me} de Charrière a tout l'air d'obéir à des sollicitations extérieures. M^{me} de Staël publie ses *Lettres*, et dans le sillage de ce succès, stimulée aussi, peut-être, par l'antipathie, Belle met en chantier son fragment *De Rousseau*, compose dare-dare la *Plainte et défense*, fait coup double, avec sa *Courte réplique*, sur Champcenetz et la fille de Necker. L'Académie met-elle au concours l'éloge du Genevois, aussitôt elle s'informe auprès de Marmontel, demande confirmation, mais, quelques mois plus tard, donne à entendre à Constant qu'elle a écrit l'*Éloge* par désœuvrement et sous

²⁷ Ph. Godet, *op. cit.*, t. I, p. 417.

²⁸ S. Dubois, *Belle van Zuylen 1740-1805. Leven op afstand*. Zaltbommel, 1970. p. 177.

d'amicales pressions : « Je m'ennuyois, je n'avois rien à faire. On n'avoit écrit que je devrois bien faire cet éloge et qu'on s'imaginait que je le ferois mieux qu'une ou un autre » (21 mai 1790, III, 211). La querelle des *Confessions* fait-elle du bruit, elle se fait *mouche du coche* et arbitre le conflit ; la *Lettre* de Burke émeut-elle l'opinion ? La voilà qui prend la plume. Même sa rédaction, pourtant bien modeste, des textes liminaires de l'édition Du Peyrou, elle la signale à Benjamin Constant. On ne peut s'empêcher de penser que M^{me} de Charrière profite de l'effervescence rousseauiste des années 1790-1791, de l'audience de M^{me} de Staël, du scandale des *Confessions* pour attirer l'attention : ses écrits reflètent moins la passion pour Rousseau que le sens de l'opportunité littéraire. Ou bien faut-il attribuer au seul hasard le fait que ses éloges et ses plaidoyers répondent toujours, tantôt à un engouement de la société parisienne, tantôt à l'espoir d'une consécration académique ? À l'époque même où elle compose ses écrits rousseauistes sa belle-sœur lui demande par deux fois son opinion sur « cet homme extraordinaire, qui est quelquefois sublime et quelquefois crapuleux » (février 1790, III, 189) et sur son apparente « franchise » (juin 1790, III, 225). On n'a pas, malheureusement, les réponses de Belle, mais certaines lettres à Chambrier d'Oleyres ne donnent pas le sentiment d'un enthousiasme chaleureux. Le personnage l'intrigue à la fois et l'agace :

J'avoue que je n'en suis pas encore au bout de mes étonnemens sur cet étrange homme. Je l'admire et me fâche contre lui encore tous les jours à neuf. M. le Ministre Chaillet a dit avec assez de justesse ce me semble qu'il aimait les scènes, qu'il grossissait par plaisir les objets pour en faire un tableau frappant dont lui-même étoit un des personnages. (...) M. du Peyrou se fâcherait je crois s'il savait ce que j'ose vous dire (29 janv. 1790, III, 181).

L'homme des *Confessions* éveille une sympathie limitée :

Nous sommes parfaitement du même avis, Monsieur, sur Jean-Jacques. Au lieu d'entretenir la postérité de ses remords sur Marion, il auroit dû de son vivant la chercher et réparer sa faute. Il croit avoir pris chez l'Abbé Gaime de vraies idées sur la vertu, et des sentimens vertueux, et cependant il ne cherche

pas Marion qu'il auroit aisément retrouvée. Après la mort de Claude Anet et la joie de posséder son habit noir il croit que les larmes que cette vilaine joie fait verser à M^{me} de Warens effacera de son cœur tout sentiment vil de convoitise et de sordide intérêt ; cependant nous le voyons depuis un peu voleur, parfois, souvent menteur, et plus souvent ingrat. Il se fait les mêmes illusions en se rappelant le passé, qu'on a coutume de se faire sur le présent. Chaque époque de sa vie, ou pour mieux dire, chaque tableau à faire d'une époque ou d'un événement l'occupe tout entier : il ne songe qu'à le rendre plus beau ou plus hideux selon les cas ; et dupe de sa propre éloquence, il prend de ce qu'il peint la même impression qu'il n'avoit d'abord que cherché à en donner aux autres (19 février 1790, III, 185-186).

Ce n'était pas mal vu, assurément. Admiration sans aveuglement, disait P. Valkhoff. Soit, mais cette lucidité est un pauvre stimulant pour consacrer à Rousseau sept écrits en un peu plus de deux ans si l'espoir de tirer parti des circonstances n'aide à prendre la plume. Sauf lorsque, vingt-cinq ans plus tôt, elle s'enfiérait de *La Nouvelle Héloïse*, M^{me} de Charrière ne s'est vraiment intéressée qu'à l'*Émile*. C'est encore sur cet écrit qu'elle reviendra le plus souvent dans ses oeuvres ultérieures, tandis que les circonstances historiques renforceront, au fil des années, son animosité à l'égard du penseur politique.

La tournure des événements de France préoccupe en effet M^{me} de Charrière. Non qu'elle soit entichée des préjugés de l'Ancien régime : dans *Le Noble*, dès 1762, la jeune aristocrate n'avait-elle pas fait de l'orgueil généalogique une satire malicieuse ? Au début, tant qu'il s'agit de réaliser des réformes sous le contrôle du roi, elle a pour la Révolution compréhension et sympathie²⁹. Déjà ses *Observations et conjectures politiques* la montrent hostile aux abus et privilèges et les petits contes intitulés *Bien-né* et *Aiglonette et Insinuante* contiennent des conseils à Louis XVI et à Marie-Antoinette, non dépourvus de pertinence, ni... d'impertinence. Les *Lettres d'un évêque françois*, en 1789, reflètent son libéralisme et les *Éclaircissements*, on l'a vu, saluent même dans la Révolution l'avènement d'une ère de franchise et de moralité. « Je n'aime pas l'ancien régime, lui écrit Du Peyrou le 26 septembre

²⁹ Cf. R. Mortier, « Isabelle de Charrière, mentor de Benjamin Constant ». *Documentatieblad. Werkgroep 18^e eeuw*, 27-29 Juni, 1975, p. 119.

1793 (IV, 185), mais l'ancienne constitution telle qu'elle est regenerée par la declaration du 23 juin 1789. » M^{me} de Charrière elle aussi est favorable à une monarchie constitutionnelle à l'anglaise — ce qui l'éloignait d'emblée de Rousseau — et se réjouit de la ruine de l'ordre féodal. L'attitude de beaucoup d'émigrés, leur frivolité, leurs préjugés et leur incompréhension de la situation lui déplaisent comme à Du Peyrou, qui les a pourtant généreusement aidés. « On voit, écrit-elle à Henriette L'Hardy, que cette noblesse française n'est que vent, qu'elle n'est rien, qu'elle a passé, et que l'oubli a déjà commencé pour elle³⁰. » Mais elle n'accepte pas non plus les outrances révolutionnaires. Le 17 août 1792, elle confie à d'Oleyres son sentiment sur les deux partis : « Comme l'atrocité des Jacobins ne change en rien mon idée sur les aristocrates, sur les princes, sur les émigrés je souhaite qu'il y ait une guerre civile qui nettoye la terre de beaucoup de ces gens de l'un et de l'autre parti » (III, 405).

Au début, Benjamin Constant a partagé ses vues, mais il est lui aussi frappé d'effroi en 1793 par les débordements des extrémistes et l'exécution des souverains, parle d'« assassinats », de « convulsions d'anthropophages » (IV, 223, 224, 262), renie une Révolution devenue sanguinaire³¹. M^{me} de Charrière n'est pas moins bouleversée par la mort du roi, par les massacres et les pillages. « Je souffre beaucoup, écrit-elle à Caroline de Sandoz-Rollin, moi qui ne pouvois supporter la lecture de l'histoire, d'être la contemporaine de tant d'horreurs » (31 janv. 1793, III, 490). Ses sympathies de 1789 vont donc s'effritant pour faire place au désenchantement d'un profond scepticisme politique. Les extrêmes se touchent. Le républicanisme déchaîné ne vaut pas mieux que la tyrannie³². Qu'importe, dirait-elle en 1799, que les puissants de demain soient des rois ou des sans-culottes ? Les vices, les fautes, les excès, la corruption sont les mêmes des deux côtés, on a changé les maîtres, non la tyrannie (3 avril 1799). Une lettre à Henriette L'Hardy, le 20 novembre 1794, résume son évolution devant les événements :

³⁰ Cité par Ph. Godet, *op. cit.*, t. II, p. 5.

³¹ G. Rudler, *La jeunesse de Benjamin Constant*. Paris, 1909, p. 478.

³² À Henriette L'Hardy, 27 sept. 1794 (IV, 579) : « Mon scepticisme va toujours croissant et je pourrais en venir à n'être pas très démocrate même au sein d'une monarchie tyrannique, ni très aristocrate au milieu du républicanisme le plus désordonné. Rien n'est si mauvais que son contraire ne puisse paraître encore pire. »

Je n'ai point autant destesté qu'elle [= la comtesse de Dörnhoft] la révolution dans ses commencemens. Je suis née republicaine. (...) Chez nous (...) les nobles n'ont presque point de privilèges qui pesent sur le peuple. (...) L'Égalité et la liberté étoient faites pour me plaire ; leur annonces trompeuse et mensongers étoit faite pour me séduire et jusqu'au 10 août 92 j'ai approuvé les français encore plus souvent que je ne les ai blâmés. Depuis j'ai eu des impressions bien différentes mais les nobles Emigrés n'en devenoient ni meilleurs ni plus intéressans à mes yeux ; seulement leurs ennemis étoient plus haïssables : et pouvoir on se dissimuler que ces deux portions de la nation la petite portion et la grande se ressembloient infiniment ! avidité de plaisir et d'argent, horreur de tout frein, de toute règle, impudeur, irreligion, partout j'ai cru voir la même chose au même degré. (...) J'ai parié pour un Roi mais sans désirer un Roi. Je desirerois une république si j'étois persuadée qu'elle fut possible... au bout du compte je n'y vois point clair et je ne desire rien avec vivacité. Qu'il en arrive ce que le Destin en a décrété. (...) Les Jacobins valent bien les Jésuites. Carybde et Scylla ne sont-ils pas d'aussi épouvantables écueils l'un que l'autre ? (IV, 641-642).

Rousseau était trop lié au développement de la Révolution, trop souvent invoqué par les deux partis — ici bouc émissaire, là héros charismatique — pour ne pas subir les effets du détachement, puis de l'horreur de M^{me} de Charrière devant les tumultes de ces années sanglantes. Dans les œuvres contemporaines des écrits apologétiques de 1789-1791, continuent d'apparaître, de temps à autre, une appréciation de l'une de ses thèses ou la référence à l'une de ses œuvres. Dans le *Roman de Charles Cecil*, sans doute vers 1790, figure une anecdote empruntée à la seconde partie des *Confessions* (IX, 647) ; le *Fragment d'un voyage*, vers la même époque, évoque l'apprentissage, par Émile, du métier de menuisier (IX, 709), détail sur lequel M^{me} de Charrière reviendra souvent. *Henriette et Richard*, en 1792, contient une allusion à un passage des *Confessions* (VIII, 303) et l'héroïne assure avoir lu « une partie des ouvrages de Rousseau » (VIII, 378). Quelques thèmes rousseauistes sont abordés dans les conversations. L'abbé des Rois prêche contre la corruption des spectacles, approuvé par la jeune Henriette (VIII, 327), et ajoute, citant textuellement la *Lettre à d'Alembert* : « Au fond dans le monde elles [les

femmes] ne savent rien quoiqu'elles jugent de tout ; mais au theatre savantes du savoir des hommes, philosophes grave aux auteurs elles écrasent notre sexe de ses propres talens et les imbecilles spectateurs vont bonnement à prendre des femmes ce qu'ils ont pris soin de leur dicter³³. » Une illusion du même ordre, poursuit l'abbé, nous conduit à prêter à la noblesse des vertus imaginaires, parce que, comme Rousseau, nous nous plaisons à échafauder un monde idéal peuplé de chimères (VIII, 397). Bien des gens se persuadent de la réalité de ce qui les tente : « Dites à ces gens la que la foi rend heureux, ils voudront avoir de la foi, et ils en auront. (...) Pascal (...) veut qu'on croie, parce que c'est le plus sur ; Rousseau parce que c'est le plus consolant ; Tous ces *parce que* ne valent rien » (VIII, 334). Un peu plus loin dans un dîner, « on a parlé de Rousseau du luxe de la nature tout ce grand et vieux chapitre ». À partir de la distinction morale établie par le *Discours sur les sciences et les arts* entre la nature et l'artifice, M^{me} de Charrière dévie vers une discussion esthétique portant sur l'art et la « belle nature » :

... qu'on ne me parle pas de preferer par gout la nature à l'art [l'état] de nature à l'état de société qu'on n'oppose pas le gout l'amour de la nature l'amour du naturel au gout du luxe la simple nature aux raffinements du luxe car en verité on ne sait ce qu'on dit avec ces paroles la. (...) Venir à dedaigner (...) le luxe peut bien être d'un homme sublime mais ce n'est pas d'un homme naturel. (...) La nature dont vous parlez c'est une supposition (...) de peintre ou de sculpteur il la peint sans quelle existe nulle part intacte et sans melange. (...) L'art (...) qu'on oppose à la nature comme s'il la decroit rie fait que rassembler rapprocher de nous ce que la nature a de plus agreable et en eloigner ce qu'elle a de difforme et de propre a blesser nos sens. (...) La nature n'est pas faite pour etre belle elle n'y a jamais songé il lui suffit d'être la nature (VIII, 393).

Dans les années suivantes, à mesure que parviennent à Colombier les échos des événements de France, les références à Rousseau se multiplient dans la correspondance et dans les œuvres et se précise l'hostilité au penseur politique vénéré par les extrémistes. Au fil du temps, M^{me} de Charrière conserve son intérêt

³³ *Lettre à Mr. d'Alembert sur les spectacles*. Éd. critique par M. Fuchs. Genève, Droz, Lille, Giard, 1948, p. 65-66.

pour le magicien du style (IV, 354, 509, à d'Oleyres, mai 1799) et, on le verra, pour certaines thèses de l'*Émile* ou de la *Lettre à d'Alembert*, mais se montre sévère pour l'homme, hostile au philosophe dont la pensée a eu tant de désastreux effets. L'ancien champion de Thérèse s'étonne à présent des honneurs rendus par l'Assemblée nationale à la veuve de Rousseau et de la pension qu'elle lui accorde. Le 21 décembre 1790, Barère de Vieuzac s'écriait devant la Constituante : « Athènes éleva la famille d'Aristide. Que fera la Nation française pour la veuve de Jean-Jacques Rousseau³⁴ ? » En prenant connaissance du décret, M^{me} de Charrière écrit à Constant : « Que dites vous de Therese le valseur erigée en heroïne interressante et respectable et à qui la nation donne à vie 1200 L de pension ? » (8 janv. 1791, III, 265). Ce n'est pas le secours accordé à une indigente qui agace M^{me} de Charrière, mais, sans doute, cette affectation de civisme à l'antique, ces hypostases révolutionnaires, indices d'un fanatisme qui choque son rationalisme et son bon sens. On a trop célébré de vertus imaginaires, élevé trop de statues à des hommes qui s'encensaient eux-mêmes : « La satisfaction interieure *du juste* m'est inconnue, et je ne crois pas avoir rencontré jusqu'ici le *juste* ni que cet homme puisse exister. Rousseau a l'air de se croire à peupres le juste ; assez du moins pour être fort content de lui. Si cela est et qu'il ait des semblables je les felicite » (26 oct. 1792, III, 430).

Dans sa réponse *À Monsieur Burke* (X, 125), elle écrivait déjà : « Je hais autant que vous les apotheoses. (...) Un homme n'est qu'un homme. » Cette condamnation reparait à plusieurs reprises et le nom de Voltaire, si volontiers associé par les révolutionnaires à celui de Rousseau, l'est maintenant aussi par M^{me} de Charrière. Dès son adolescence, elle a beaucoup lu et pratiqué l'écrivain, mais souvent manifesté son antipathie pour l'homme. En 1758, Jeanne Prévost engageait déjà son élève à rendre visite à Voltaire aux Délices (I, 104). À Constant d'Hermentches souhaitant, quatorze ans après, la voir faire le pèlerinage de Ferney, elle répond : « C'est un mechant homme de beaucoup d'esprit : Je le lirai, mais Je n'irai pas l'encenser » (23 avril 1772, II, 275). À Genève, en 1777, on la presse d'aller contempler le patriarche (II, 338) et, le 7 juin, c'est chose faite : elle s'est rendue à Ferney avec M^{me} Cramer. Voltaire a fait l'effort de lui adresser quelques mots aimables, puis, ayant pris médecine et d'assez médiocre humeur, s'est retiré sur sa

³⁴ Voir Ch. Guyot, *Plaidoyer pour Thérèse Levasseur*, p. 174-175.

chaise percée (II, 339). Cette brève entrevue ne l'a guère impressionnée et surtout n'a pas modifié son jugement. Quand Benjamin Constant lui écrit, bien des années plus tard : « Savez-vous que ce Voltaire que vous haïssez étoit un bon homme au fond » (10 déc. 1790, III, 251), elle répond : « C'est toujours bien inutile de me dire du bien de cet homme » (8 janv. 1791, III, 263).

Proteste-t-elle quand l'émigré Malmarmey de Roussillon lui écrit : « C'est ce Jean Jacques qui a fait tourner tant de mauvaises têtes » (23 juin 1793, IV, 105) ? ou quand Guillaume Sandoz vitupère « les Encyclopédistes de J. Jacques » (26 déc. 1794, IV, 682). Elle-même déclare à Constant : « Il ne faut plus rien dire à ces gens qui n'ont plus de théâtre intéressant que l'échaffaud. (...) Voltaire et Rousseau eux mêmes ne se ferment plus entendre au milieu du bruit qu'ils ont excité » (20 avril 1794, IV, 400) ; à L. F. Huber, elle parle de « la vilté des Voltaire Rousseau etc » (20 juin 1794, IV, 465). Henriette L'Hardy, à qui elle prodigue avis et conseils de lecture, a « dévoré » le premier volume des *Confessions* (IV, 498) mais boudé *La Nouvelle Héloïse* (IV, 515). M^{me} de Charrière lui écrit « Voltaire est charmant quoique bien menteur. Il faut se souvenir en lisant qu'il plie les faits à sa doctrine et que sa doctrine n'est presque fondée que sur la vanité de faire secte. *Mon cher oncle* disoit à quelqu'un M^c Denis *ne peut souffrir votre Sauveur*. J'ai toujours cru que Voltaire et Rousseau étoient jaloux de Jésus Christ desespérant de faire une si longue sensation et d'étendre leur influence sur autant de lieux et de siècles » (15 nov. 1794, IV, 633-634). La jeune femme dut contester ce jugement, car, le mois suivant, M^{me} de Charrière revient sur le parallèle des deux écrivains et justifie longuement son point de vue :

Nous parlions l'autre jour de Rousseau, et vous pensiez que je lui faisais quelque tort en l'accolant avec Voltaire. Voici ce que je pense de tous deux comparativement l'un à l'autre.

Je crois Voltaire plus vain, Rousseau plus orgueilleux. Voltaire plus uniquement occupé de la gloire de son esprit, Rousseau mêlant à cet amour propre la prétention d'une espèce de vertu dont il s'enthousiasmoit avant que d'en enthousiasmer les autres. Il savoit s'exalter et s'attendrir tandis que Voltaire ne savoit guère que plaisanter. Si vous étiez ici je vous montrerois à ce que je crois dans mille endroits de ses ouvrages qu'il n'y avoit pas des

intentions plus desintéressées chez l'un que chez l'autre et que l'orgueil presque cynique de Rousseau valoir bien la fastueuse vanité de Voltaire ; que le premier visitant quelques grands seigneurs velu d'un habit si simple ressembloit beaucoup à Voltaire les invitant à jouer ses tragedies et leur donnant des fêtes dans un château. Rousseau dit quelque part qu'il n'a pas songé aux enfans ni à leur education quand il a écrit l'Emile. Je ne sais si c'est dans la même lettre ou dans une autre qu'il parle d'Emile comme ayant du faire époque, comme ayant du apporter un changement notable dans les idées humaines et dans la société. C'est là que j'ai cru voir qu'il s'assimiloit à Jesus Christ et qu'il étoit bien fâché de n'avoir pas produit, de ne pouvoir pas esperer de produire un bruit si grand, si long, si étendu. Il prédit pourtant qu'un jour on s'honorera d'avoir été son ami, etc. etc. L'une des choses où j'ai vu le plus d'amour propre et le manque le plus évident de vertu c'est dans tout ce qui concerne Geneve. D'abord après l'insulte qu'il a reçue de son gouvernement il jette feu et flamme il dit et écrit tout ce qu'il faut pour exciter la discorde parmi ses concitoyens, après cela il leur recommande la paix la moderation la douceur mais c'est lorsqu'il n'est plus teins que l'effet est produit, ou trop fort pour qu'il fut de son honneur de l'approuver, ou trop foible pour son amour propre. Lui-même ne sait pas bien quel est le mouvement précis de la pomme de discorde qu'il a jettée, il n'est pas sur les lieux mais il trouve convenable dans tous les cas de dire telle chose et il la dit. Je ne dirai pas que Rousseau n'eut jamais aucune intention morale, aucun mouvement de conscience, aucune véritable approbation ou desapprobation, mais chez ces hommes voués comme lui au public et à leur gloire il n'y a que des sentimens mêlés, compliqués, et l'honneur de bien dire accompagne incessamment l'intention de dire quelque chose d'utile (27 déc. 1794, IV, 683).

M^{me} de Charrière ne démordra plus de cet avis sévère, distillé d'ailleurs dans les œuvres composées et publiées à partir de 1795. La vanité de Voltaire, l'orgueil et les contradictions de Rousseau seront dénoncées dans *Trois femmes* où, dans ses lettres à l'abbé de la Tour, Constance reproduit les propos tenus à M^{lle} L'Hardy. Rousseau dénature les êtres et les faits, peint amis et ennemis à sa convenance « pour que des portraits charmans ou hideux puissent porter leur nom » et Voltaire

dupe le public : « Il ne s'agit pas, pour eux, de la chose mais de l'effet » (IX, 100). Tantôt Rousseau dit la liberté sans prix, tantôt la prétend achetée trop cher s'il faut la payer d'une goutte de sang³⁵ : « Oh, qu'il est naturel qu'on ait de l'autorité sur la multitude, quand tour-à-tour on flatte avec art des penchans opposés ! Ici la révolte est sanctifiée, là c'est la soumission » (IX, 106). Les excès révolutionnaires ont enseigné à M^{me} de Charrière le scepticisme et la méfiance à l'égard de ces marchands d'orviétan dont les doctrines insincères servent toutes les démagogues. Du reste, même en supposant Voltaire et Rousseau de bonne foi et animés des meilleures intentions, encore faudrait-il distinguer : « De quoi s'agiroit-il dans cette question, de l'intention ou de l'événement ? de ce qu'ils ont voulu ou de ce qu'ils ont opéré ? » (IX, 106). Dans le culte rendu à ces vedettes, bien plus préoccupées de leur gloire que de l'intérêt public, M^{me} de Charrière dénonce une recrudescence de « fanatisme » et de « condamnable idolâtrie » (IX, 452). Qu'on glorifie des hommes réellement utiles à l'humanité et dont on ignore d'ailleurs la vie privée, les inévitables petitesesses, les vanités et les querelles mesquines, passe. On n'a pas célébré « Licurgue ou Solon, Epaminondas ou Germanicus, en disant seulement qu'ils avoient beaucoup d'esprit et qu'ils écrivoient supérieurement bien » (IX, 104). Il est plaisant de voir M^{me} de Charrière retourner contre Rousseau l'argumentation dont lui-même s'était servi dans le *Discours sur les sciences et les arts*. Dans la déification de Voltaire et de Rousseau par la Révolution, elle voit la négation même de l'esprit éclairé, la naissance d'une nouvelle superstition qui ne le cède en rien à l'ancienne. Constance s'en indigna devant l'abbé :

Pourquoi un Panthéon ? pourquoi des Apothéoses ? Voltaire et Rousseau, à votre avis, ressembloient-ils à des Dieux ? (...) Je me prononce hautement contre de pareils hommages. Les saints du calendrier ne font plus ni bien ni mal, et je voudrais qu'on les laissât en repos ; mais il me semble qu'on devrait se faire scrupule de préparer à l'esprit humain une éternité d'enfance : certainement ceux qui vont renouvelant sans-cesse ses poupées, ne veulent pas qu'il sorte jamais de tutelle. Le Clergé philosophe est aussi Clergé qu'un autre,

³⁵ Allusion à une lettre de Rousseau à la comtesse de Wartensleben, le 27 septembre 1766 (Leigh, XXX, 385) : « À mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. »

et ce n'étoit pas la peine de chasser le Curé de St. Sulpice pour sacrer les Prêtres du Panthéon (IX, 104-106).

On honore moins Voltaire, rétorque l'abbé de la Tour, que l'apôtre de la tolérance, non Jean-Jacques mais le rénovateur des vertus domestiques. Constance concède que des fêtes religieuses, un culte extérieur ne sont pas inutiles aux peuples, ainsi protégés du mysticisme et de l'incrédulité : « Mais quant à Rousseau et Voltaire, prenez-en votre parti, tous les Saints de la légende serment décanonisés, que ces nouveaux demi-dieux n'en réussiroient pas davantage. On peut dire du demi-dieu comme du grand homme qu'il n'en est point pour son valet-dechambre : or tous les lecteurs sont les valets-de-chambre de ces gens-ci » (IX, 109). Sur ce point, M^{me} de Charrière ne variera plus : peut-être est-ce à elle que, dans *Louise et Albert*, écrit en collaboration avec Isabelle de Gélieu, on devra un personnage irrité « d'entendre sans cesse nommer Voltaire et Rousseau, de voir sans cesse leurs bustes placés vis-à-vis l'un de l'autre » (IX, 452).

Son opinion arrêtée sur les effets historiques et politiques de la pensée de Rousseau, M^{me} de Charrière n'évoquera plus guère dans son œuvre, de 1795 à 1805, que le moraliste et le pédagogue. *Trois femmes*, où les allusions à Rousseau sont les plus nombreuses, récite, comme déjà *Henriette et Richard*, la théorie de l'état de nature du *Discours sur l'inégalité* :

Le sauvageon est naturel, sans doute ; mais c'est aussi la nature qui donna à l'homme la pensée et l'art de greffer la pêche perfectionnée sur le sauvage amandier. On sépare mal-à-propos la société d'avec la nature. (...) Est-il quelque chose hors de la nature où nous ayons puisé nos institutions sociales, nos vices et nos erreurs ? Nous ne pouvons pas plus nous écarter des loix de la nature que nous ne pouvons enfreindre celles du destin. Si cependant Rousseau et les autres appellans de la société à la nature, ont une idée distincte, si tout de bon ils voudroient en revenir à un état antérieur à nos institutions je ne vois pas qu'autre chose qu'un déluge universel pût les satisfaire (IX, 121).

Le roman fait encore appel à la *Lettre à d'Alembert*, où Rousseau prétendait les nobles exemples du théâtre tragique dépourvus d'influence sur la moralité des

spectateurs, opinion partagée par M^{me} de Charrière, sauf pour quelques « héroïques fous assez semblables à Don Quichotte » (IX, 134), rarissimes exceptions confirmant la règle. De la réflexion morale de Rousseau, elle dégage habilement une leçon d'esthétique romanesque. Après une représentation de *Zaïre*, dit Rousseau, le spectateur se convainc vite qu'il saurait, lui, éviter l'issue fatale. C'est pourquoi, poursuit M^{me} de Charrière, il convient que dans un ouvrage de fiction, une fois les caractères tracés, tout événement soit nécessaire, rien de fortuit ne pouvant être décisif : c'est la punition « trop casuelle » de Lovelace chez Richardson ou de M^{me} de Merteuil chez Laclos qui rend ce châtiment peu édifiant (IX, 135).

Trois femmes pose enfin un problème qui ramènera bientôt l'auteur à Rousseau. Théobald, seigneur d'Altendorf, s'occupe de l'éducation du peuple, et Constance résume, pour l'abbé de la Tour, la question de la diffusion des lumières : « Seroit-ce un bien, seroit-ce un mal, que la majorité d'une nation fut plus instruite qu'elle ne l'est ; ou en d'autres termes, la portion de lumières que peuvent acquérir des artisans et des laboureurs par le moyen de l'instruction, seroit-elle utile ou nuisible, soit à eux, soit à la société à laquelle ils appartiennent » (IX, 101) ? Dans la petite école improvisée, on enseignera à lire, à écrire, à compter, à parler correctement, un peu d'arithmétique, de géographie, de rhétorique et un sommaire des lois du pays. Il ne s'agit pas, précise M^{me} de Charrière, « de fonder de nouvelles sciences sur de nouvelles bases, enseigner, par exemple, une nouvelle morale indépendante de la religion » (IX, 102), mais seulement « de fournir quelques aliments à la pensée ». On créera à Altendorf une bibliothèque destinée à ces élèves, mais en se gardant d'appeler *ouvrages pour le peuple* les livres qu'elle contiendra, car cela reviendrait à déclarer : « Il y a des vérités que nous réservons ; vos esprits grossiers ne les pourroient comprendre ; d'ailleurs nous redoutons l'usage que vous en pourriez faire contentez-vous des objets que nous voulons bien présenter (...) sous le point de vue [qui] nous convient » (IX, 102). Projet d'éducation populaire aussitôt limité, car le savoir sera dispensé à un seul enfant par famille. Pour les autres, Théobald « n'encouragera pas leurs études, et il favorisera au contraire leurs travaux ruraux ou mécaniques » (IX, 102). Dans le domaine de l'éducation publique, la position de M^{me} de Charrière est assez voisine de celle de Voltaire : les lumières ne doivent pas être

inconsidérément répandues sur tous ni diffusées trop vite et elles sont peu utiles à la population rurale, qu'il ne faut pas encourager à désertter les campagnes³⁶. Rousseau lui-même disait au début d'*Émile* : « Le pauvre n'a pas besoin d'éducation ; celle de son état est forcée, et il n'en sauroit avoir d'autre. » Ces considérations conduiront bientôt M^{me} de Charrière à s'interroger sur les avantages et les inconvénients de l'ignorance et de l'alphabétisation.

Trois femmes avait connu déjà deux éditions quand M^{me} de Charrière imagina de faire reparaître son roman en l'insérant dans un ensemble plus large : ainsi seront composés les petits ouvrages de *L'Abbé de la Tour ou recueil de nouvelles et autres écrits divers*, publiés en 1798-1799, qui comprennent, outre *Trois femmes*, les textes intitulés *Honorine d'Userche*, *De l'esprit et des rois*, *Sainte-Anne* et *Les Ruines de Yedburg*³⁷. Deux lettres éclairent les intentions et les origines du recueil. Le 28 février 1799, elle écrit à Chambrier d'Oleyres :

Il me semble que dans le moment présent l'ignorance devient désirable pour les individus et pour la société, mais je ne m'arrêterai pas à justifier cette opinion ; elle est à peu près expliquée dans ces petits romans (...) que vous verrez imprimés à la suite des trois femmes. (...) L'essentiel selon moi dans l'enfance c'est qu'on apprenne à lire comme on marche comme on respire, sans s'apercevoir qu'on fait quelque chose. (...) Excepté certains romans que les femmes devorent elles lisent mal et pédamment. Ce qu'elles lisent ne s'amalgame pas dans leur tête avec ce qu'elles voyent, cela ne leur forme point une expérience (V, 549).

Le mois précédent, elle avait dit à Benjamin Constant :

Vous m'aviez aussi un peu chagrinée je voulus me consoler et m'amuser, je voulus aussi opposer à l'heroïque Zulma [de Mme de Staël] des gens comme on en voit, et le stile le plus simple ; je méditois donc les trois femmes quand une lettre de M^c de Montrond exprimant assez douloureusement ses besoins

³⁶ Sur ces questions, voir R. Mortier, « Voltaire et le peuple », *The Age of Enlightenment. Studies presented to Th. Besterman*. Edinburgh-London, 1967, p. 137-151 ; Id., *Clartés et ombres du siècle des Lumières*. Genève, 1969, p. 73-83.

³⁷ Sur la genèse de cet ensemble, voir les *Œuvres complètes*, t. IX, p. 1.519.

me les fit écrire. Les trois femmes ont amené Honorine, sans que j'aye plus pensé à vous, et vous n'avez eu aucune part aux dialogues, à Ste Anne, ni aux ruines de Yedburg, où règne la même idée que dans le premier dialogue. *Rousseau en est en quelque sorte le pere ou plutôt le par-rein*. Son nom pourra faire donner quelqu'attention à ma pensée (11 janv. 1799, V, 517-518).

Honorine d'Userche, dont l'action se déroule à la veille de la Révolution, doit le moins à Rousseau : c'est une réflexion sur les dangers du dogmatisme athée par l'exemple d'un homme qui ruine toute foi religieuse chez sa fille, laquelle, tirant les conséquences du système, ne s'effraie ni du bouleversement de l'ordre moral et social ni même de l'inceste et finit dans la désolante aridité de l'incroyance³⁸. *De l'esprit et des rois*, en revanche, est composé de trois dialogues entre Amphidoxon et Basilagogue, à propos du célèbre aphorisme du *Discours sur l'origine de l'inégalité* : « L'homme qui médite est un animal dépravé. » Rousseau entendait par cette provocante déclaration que l'homme, être naturellement sensible, n'accède à la pensée que dans un état social qui l'éloigne de son état originel ; aussi, précisait-il, « l'état de réflexion est un état contre nature. » M^{me} de Charrière propose de cette phrase une interprétation particulière :

J'entens par *l'homme qui médite*, non celui qui réfléchit aujourd'hui à ce qu'il lui faudra faire pour subsister demain, non celui qui cherche à distinguer le genre de vie, d'occupation qui convient à l'été d'avec celui qui convient à l'hiver, et le fardeau dont on peut charger un enfant d'avec celui que peut porter un homme fait, mais l'homme qui médite sur des matieres abstraites, l'homme qui médite plus qu'il n'agit et passe la plus grande partie de son tems à méditer (IX, 235).

³⁸ L'abbé de la Tour commente lui-même le « triste système » exposé dans *Honorine d'Userche* : « Celui là court risque de devenir très malheureux et de tourmenter beaucoup la société, qui ne croit ni à Dieu ni à l'âme. L'incrédule m'a donc fait pitié, et l'apôtre de l'incrédulité m'a fait peur. (...) J'ai donc pensé que propager le doute pourroit être un tort, et je serais tenté, non de promulguer une conviction plus complete, plus constante, plus ferme que je ne l'ai, mais de redoubler de régularité pour les pratiques extérieures de ma religion » (IX, 233). Dans *Sainte Anne*, M^{me} de Charrière dira préférer un peu de superstition à l'athéisme : « J'aime encore mieux qu'elle croye aux revenans que de ne pas croire à l'immortalité de l'ame. J'aimerois mieux qu'elle adorât le soleil, que de ne rien adorer » (IX, 278).

Cette distinction est étrangère au *Discours*, l'homme de l'état de nature, créature de l'immédiat, ne souciant ni d'organisation pratique ni de prévoyance. Ici au contraire, la pensée est naturelle à l'homme, dépravé seulement par la réflexion abstraite. Basilagogue n'admettra donc qu'« une minorité instruite et pensante » comme « un mal nécessaire », puisque « l'homme qui médite, c'est-à-dire qui sort de la sphère des pensées du commun des hommes, est un animal dépravé, en ce qu'il a empiré son sort par cette excursion de son esprit hors de ses limites naturelles » (IX, 236). Sur une île déserte, Newton ou Pascal seraient moins utiles qu'un laboureur, sauf si les autres naufragés étaient des artisans et des cultivateurs, qui ont besoin d'un chef : « Je consens qu'il y ait parmi nous quelques animaux dépravés pourvu qu'ils soyent de ceux qui gouvernent les autres hommes » (IX, 237). Ce qui est inutile ou même nuisible au commun peut être nécessaire à un souverain : « pour que le sort d'un roi soit supportable il faut qu'il soit un homme d'infiniment d'esprit », si par *esprit* on entend « une raison sûre, que rien ne trouble, ni n'embarrasse quand il s'agit de concevoir, de comparer, de juger, de se communiquer. (...) Si les Rois ne peuvent devenir des gens d'esprit, il n'y aura bientôt plus de rois » (IX, 238-240). *De l'esprit et des rois* conclut ainsi à la nécessité d'une éducation spécifique susceptible de renouveler l'aristocratie, d'offrir une chance de survie à la monarchie menacée. Pour le grand nombre au contraire, M^{me} de Charrière n'est pas favorable à une large diffusion du savoir, renouant ainsi, non plus avec le *Discours sur l'inégalité*, mais avec le *Discours sur les sciences et les arts* : ne brûlons pas les bibliothèques, disait Rousseau, mais réservons l'étude des sciences aux quelques hommes qui n'ont pas besoin de maîtres et se sentent « la force de marcher seuls » vers la connaissance. Isabelle de Charrière pense de même, faisant allusion aux innombrables projets d'éducation publique élaborés, de Mirabeau à Lakanal, par la Révolution³⁹ :

Je parierais que ces écoles publiques, ces instituts nationaux que l'on cherche à établir partout, n'ont pas votre approbation, et que vous voudriez que les amateurs d'une science, comme les sectateurs d'une religion, payassent ceux qui l'enseignent, sans que l'état en fit les frais. J'ai moi-même à cet égard des

³⁹ Cf. B. Baczkó, « Utopies pédagogiques de la Révolution française », *Libre*, 8, 1980, p. 89-132 ; Id., *Une éducation pour la démocratie*. Paris, 1982.

doutes qui sont liés à ceux que le mot de Rousseau a fait naître dans mon esprit. Si l'homme qui médite, me suis-je dit, est un animal dépravé, pourquoi inviter et forcer, pour ainsi dire, les hommes à cette dépravation ? (...) En cessant d'inviter tous les hommes à acquérir quelque portion de science, en évitant de leur donner l'habitude de la méditation sur des matières abstraites, vous ne les empêcheriez pas de réfléchir sur les arts d'un usage journalier ; vous ne brûleriez d'ailleurs pas les bibliothèques et n'empêcheriez pas qu'un enfant n'apprit à lire de quelqu'un de ses proches ou de leurs amis ; vous laisseriez la liberté à chacun de devenir à ses périls et risques un savant, un méditatif, un bel esprit, enfin tout ce que l'on devient avec de l'ambition et des livres (IX, 238).

L'auteur des dialogues aboutit, comme Rousseau, à l'apologie d'une « saine ignorance ». L'idée se retrouve dans *Les Ruines de Yedburg* : Charles Stair a-t-il eu raison d'arracher sa famille à la pauvreté, de pourvoir ses neveux d'une instruction qui les libère sans doute de l'ignorance, mais au détriment de leur foi et de leur bonheur ? Il avait pourtant prévu, dès le début, les malheurs possibles : « L'ignorance est un avantage, négatif à la vérité, et qui ne peut être senti de celui qui le possède, mais qui n'en est que plus réel et plus intime ; c'est notre sauvegarde intérieure contre mille maux » (IX, 322). La civilisation et le savoir changent la condition sociale de l'individu aux dépens de son innocence, développent en lui « cette sensibilité exquise avec laquelle il est si difficile d'être heureux », concourent même à le dépouiller de l'espoir de la vie future. Il y a chez M^{me} de Charrière comme chez Jean-Jacques une défiance à l'égard d'un intellectualisme mal compatible avec le bonheur des natures simples : « Si c'est un malheur, dit un des personnages, que d'avoir plus d'idées que le vulgaire, de craindre, d'espérer plus vivement, je l'ai ce malheur » (IX, 346).

Le thème revient dans *Sainte-Anne*, dont l'héroïne — au grand scandale de son entourage — ne sait pas lire. Comme dans *Trois femmes*, M^{me} de Charrière montre, dans la ligne de la *Lettre à d'Alembert*, que les livres n'inspirent pas la vertu. On vient de conclure, dans un salon, que la lecture « exalte et épure l'aine » touchée par les nobles exemples, quand on annonce une visite impromptue. Aussitôt l'émotion et les larmes vertueuses font place à la coquetterie, aux convenances : « Eh bien ! qu'y a-t-il là d'étrange, dit une des ces femmes si émues

un instant plus tôt. Nous admirons tel ou tel caractere dans un livre, puis ensuite nous faisons ce qui nous convient » (IX, 275). Sans doute est-il disciple de Rousseau, cet « ennemi des livres » pour qui l'accroissement du savoir n'a pas empêché la décadence des moeurs (IX, 301) et qui verrait « brûler tous les livres connus sans jeter une seule goutte d'eau sur le bûcher » (IX, 285). Analphabète, Mile ne représente pas l'ignorance « féroce et brutale » dénoncée par Rousseau. Elle possède le savoir des choses essentielles, acquis par l'expérience, son jugement est droit, son coeur sain ; si son ignorance la voue à quelques préjugés et superstitions, elle lui doit aussi la paix de l'âme, le bonheur et une foi naïve que n'empoisonne pas le doute. Plus nettement que les récits précédents, *Sainte-Anne* exclut le grand nombre de la participation aux lumières, réservées à des esprits d'élite. Je ne suis point fâché, assure le héros,

... de voir s'anéantir les anciennes écoles, et les nouvelles ne s'établir point. Que la science soit de difficile accès. Que le talent la viole pour ainsi dire. Que ce soit le feu du ciel dérobé courageusement par quelque Prométhée. Que ce soit la toison d'or, l'objet des vœux et des efforts des vaillans Argonautes, et qu'il faille pour la conquérir des travaux, des dangers, une infatigable persévérance. (...) Que pour prix de ses travaux et de ses succès cet homme se voye honoré par sa nation : qu'elle le consulte : qu'il la gouverne. Confions-nous en lui, et n'étant appellés ni par la nature ni par le sort à une carrière à la fois si belle et si pénible, labourons nos champs ; que nos femmes filent ; que le tisserand change en vêtements notre lin, notre chanvre, ainsi que la toison de nos brebis. Je sais bien que notre ignorance restera accompagnée de nos antiques erreurs, mais une science superficielle est trop souvent abusive, et à la place de quelques préjugés qu'elle nous ôte, elle nous donne un orgueil que je crains beaucoup plus (IX, 277).

C'est bien le thème développé dans le *Discours sur les sciences et les arts*, auquel la philosophie un peu triste de M^{me} de Charrière ajoute quelque nuance de scepticisme renforçant cet ésotérisme aristocratique. Si Voltaire, à la différence des Encyclopédistes, met en garde, pour des raisons d'ordre social et tactique, contre une diffusion inconsidérée des lumières, M^{me} de Charrière se range plutôt aux

côtés de Fontenelle, avec qui elle partage la conviction que l'esprit humain ne tend pas naturellement vers le vrai : « L'homme est fait pour l'erreur, dit Sainte-Anne, et pour ses suites quelquefois funestes et cruelles ; il est fait pour l'erreur, par cela même qu'il est fait de manière à n'avoir que des connoissances imparfaites et bornées » (IX, 278). Socrate, le plus savant des hommes au dire des Athéniens, observait Rousseau, avouait lui-même qu'il ne savait rien. À la fausse culture, à la demi-instruction, le Genevois préférerait, comme M^{me} de Charrière, ce qu'enseignent la vie et l'observation.

Le souvenir de Rousseau paraîtra encore dans *Sir Walter Finch et son fils William*, histoire de l'éducation d'un jeune aristocrate, qui est un peu l'*Émile* de M^{me} de Charrière, roman rédigé en 1799 et publié en 1806. Idéaliste, le jeune Sir Walter s'est épris, à la première vue, d'une jeune fille « qui ressemble à la fois à Clarisse Harlowe et à Julie d'Étanges ; mais elle est plus gracieuse que la première, et elle a je ne sais quoi de plus noble et de plus sage que l'autre » (IX, 526). Il a rêvé d'elle, mais en épousé une autre. Veuf, il se voue à l'éducation de son fils. Exigeant comme Rousseau sur la santé, la douceur et les moeurs de la nourrice (IX, 520), il ne partage pas toutes ses vues. Peu méthodique, il fait du petit William « l'enfant et l'élève de l'occasion » et n'est guère partisan de l'éducation négative. Il renonce bien, comme le précepteur d'Émile, à convaincre l'enfant par la raison et laisse trois jours au petit pour interroger ses proches et s'enquérir par lui-même s'ils sont heureux de savoir lire. Quant au reste, on est loin des minuties du système rousseauiste, de sa surveillance incessante, de ses expériences fabriquées, et William, à dix-huit ans, a lu bien autre chose que *Robinson Crusoé*. Éduqué dans et pour le monde, il a beaucoup pratiqué les livres, il sait le latin et les langues vivantes, il étudie à Oxford et fera carrière. Élevé avec un fils de paysans dont il a fait son ami, William ne suit pas les mêmes voies : si John étudie l'architecture, William se borne à apprendre « les termes de l'art ». Ainsi, dit M^{me} de Charrière, « William Finch parlera, brillera dans la conversation. John Lee saura faire ». Rousseau prétendait faire de son élève un homme, indépendamment de toute classe sociale ; William est d'emblée destiné au « métier d'homme opulent », il doit acquérir « des talents distingués » ou en avoir au moins « la brillante superficie ». Parce qu'on approche « de l'état de crise et du siècle des révolutions », disait le livre IV d'*Émile*, même un jeune noble doit savoir un métier, être capable de

survivre par son travail. Mais M^{me} de Charrière ne se fait pas des artisans la même représentation idyllique que Jean-Jacques :

Aujourd'hui on a parlé en votre présence de l'Emile de Rousseau, d'Emile menuisier. — Du conseil que donne Rousseau, de sa prophétie. — Me ferez-vous apprendre le métier de menuisier, m'avez-vous dit ? Non, mon cher William. — Pourquoi ? — Parce que je ne veux pas vous confier à un menuisier, à ses ouvriers, à ses apprentis ; vous deviendriez avec eux trop différent de ce que vous devez être dans le métier d'homme opulent auquel vous paraissez destiné. (...) Cependant, Monsieur, m'a dit un jeune philosophe fort élégant, si la fortune enlevait à M^r votre fils ce qu'elle lui donne ou lui promet... — Alors comme alors, Monsieur, Je ne prétends pas le préparer à tout ce qui est possible, mais seulement à ce qui est vraisemblable. (...) Un menuisier n'est pas seulement menuisier, c'est un homme du peuple, un homme d'ordinaire mal élevé, qui parle et pense grossièrement. (...) Dans un livre, rien n'est mieux qu'un gentilhomme menuisier ; il est l'un et l'autre avec noblesse, avec un plein succès ; mais croyez que, dans la réalité, il sera un mauvais menuisier et un plat gentilhomme (IX, 543)⁴⁰.

À l'idéalisme pédagogique de Rousseau, M^{me} de Charrière oppose le pragmatisme et le sens des réalités, récusant un Emile élevé comme une fleur de serre : on voit mal comment P. Valkhoff pouvait découvrir en elle une discipline inconditionnelle du Genevois⁴¹.

Au total, dans le concert des louanges ou d'exécutions élevé autour de Rousseau, surtout à partir de 1789, Isabelle de Charrière tient une place à part. Dès sa quinzième année, elle a été familière de son œuvre et a suivi régulièrement ses publications. Cependant, malgré un bref engouement pour *La Nouvelle Héloïse*, elle n'a jamais été une thuriféraire aveugle : l'admiration — jamais démentie — pour l'écrivain ne paralyse pas sa lucidité, même à l'époque des écrits apologétiques, dans lesquels d'ailleurs le souci de se faire une réputation, de

⁴⁰ M^{me} de Charrière tiendra des propos identiques, toujours par référence à Rousseau, dans *Miss Mennet*, roman inachevé (IX, 729 et 732).

⁴¹ P. Valkhoff, *op. cit.*, p. 145.

complaire à Du Peyrou et de déplaire à M^{me} de Staël a pu jouer un rôle important. Elle reconnaît le génie de Rousseau sans idolâtrer l'homme ni ménager les critiques à son caractère, déplore encore en 1798 « la guerroyante bile, l'amer orgueil de Jean Jacques » (X, 423). Les excès irraisonnés du culte révolutionnaire, le fanatisme de la « saint Jean-Jacques » devaient répugner à son scepticisme naturel.

Ce scepticisme devait aussi la protéger de tout engagement inconditionnel. Esprit ouvert, elle représente la fraction modérée des Lumières dont elle retient un désir de réformes, la haine des privilèges et des dogmatismes générateurs de fanatismes, un appétit de tolérance. Mais elle est réticente à l'égard du mythe de la bonté naturelle de l'homme, démenti par l'observation. En religion, imperméable à la métaphysique, proche de Voltaire et de son Dieu horloger, elle ne frémit pas de la ferveur du Vicaire savoyard ; défiante à l'égard de l'irrationnel, elle redoute aussi, comme Voltaire, la propagation d'un matérialisme athée destructeur, dans *Honorine d'Userche*, de l'ordre moral et social.

Sur le plan politique, le Rousseau fauteur de troubles l'inquiète. Jamais elle n'analyse ce « Contrat social, qu'aucune société n'a fait ni ne peut faire » (X, 204), mais elle en observe les redoutables effets. Constance, dit de l'héroïne de *Trois femmes* le *Journal de Paris* en 1798, « n'est pas d'un républicanisme bien prononcé. Elle n'aime pas le panthéon, elle ne fait ni rejeter ni admettre le gouvernement d'un seul. Elle est encore moins démocrate » ; en 1790, occupé à réfuter les *Reflections* de Burke, Benjamin Constant disait à son amie : « Vous ne me paraissez pas démocrate⁴² ». En réalité, elle hésite, retenue toujours par le scepticisme. Dans *Trois femmes*, elle met en évidence ce que Rousseau appelait « la pente des gouvernements à dégénérer » : un bon roi aurait ses suffrages, si la royauté ne se muait aisément en tyrannie, la république ne lui déplairait pas, si la démocratie était viable (IX, 109). Sa préférence ira donc à la monarchie constitutionnelle à l'anglaise, à l'*Esprit des lois* plutôt qu'au *Contrat social*. Le défaut des révolutionnaires imbus de Rousseau est de s'attacher davantage aux principes abstraits qu'à la réalité concrète. Auprès d'Henriette L'Hardy, elle s'égaie des prétentions humanitaires de la comtesse Dönhoff, qui contrastent avec sa manière

⁴² Compte rendu de *Trois femmes*, *Journal de Paris*, 16 messidor an VI, cité par J.-D. Candaux. « Madame de Charrière devant la critique de son temps », Documentatieblad. Werkgroep 18^e eeuw, 27-29 Juni 1975, p. 263 ; 10 déc. 1790, t. III, p. 251.

de traiter ses domestiques : « Ceux qui veulent faire le bien *des peuples* et ne pensent qu'à faire le bien de quelques individus *du peuple*, me paraissent des hypocrites ou des sots. Ils négligent une réalité à laquelle ils peuvent atteindre, et s'exaltent pour une chimère⁴³. » C'est assez le Rousseau politique décrit dans l'Éloge : rêveur, visionnaire, marchand d'utopie.

L'excès, sans doute, la rebute en tout chez Jean-Jacques, même chez l'autur de La Nouvelle Héloïse. Certes, il y a chez M^{me} de Charrière des « âmes sensibles » — M^s Henley ou Caliste — mais aucune n'a la démesure de Julie et de Saint-Preux. Ses romans ignorent la passion, l'emphase, le pathos à la Rousseau. Lorsqu'en 1788, elle participe au concours ouvert par l'Académie de Besançon sur ce sujet : *Le Génie est-il au-dessus des règles ?*, elle se prononce pour une esthétique toute classique, où les règles manifestent la souveraineté de la raison, le respect de la mesure et de la sobriété. Elle apprécie le Rousseau « éloquent » dans les bornes d'une certaine rhétorique, mais ses préférences vont aux écrivains du siècle précédent, évoqués avec vénération. Aujourd'hui, écrit-elle sur la fin de sa vie à M^{me} de Sandoz-Rollin, « tout est gigantesque à la fois et mesquin. La boursoufflure et la trivialité se succèdent⁴⁴ ». L'« amphigouri », l'excès de passion, l'« enthousiasme » qui lui déplaisent chez M^{me} de Staël et Chateaubriand, lui déplaisent aussi chez Rousseau, et l'exhibitionnisme, l'égotisme sans retenue des *Confessions* choquent en elle, moins la morale que le bon goût. Sans doute s'intéresse-t-elle davantage à l'*Émile*, dont elle n'est pas cependant, comme on l'a dit parfois, la « très fidèle disciple⁴⁵ » ou à la *Lettre à d'Alembert*, dont elle retient une méditation sur l'être et le paraître et quelques principes d'esthétique. Mais sa propre conception de la pédagogie, surtout pour les filles, reste fort éloignée de celle de Rousseau. Dans l'*Émile*, elle apprécie la condamnation d'une science purement livresque, l'apologie d'un savoir pratique et utile, fondé sur l'expérience. Dans la même ligne, l'éloge de l'ignorance, dans les nouvelles de l'abbé de la Tour, la rapproche assurément du *Discours sur les sciences et les arts* dans son refus de la sophistication et de la diffusion inconsidérée d'un savoir mal assimilé par le grand

⁴³ Cité par Ph. Godet, *op. cit.*, t. I, p. 499.

⁴⁴ Cité par Ph. Godet, *op. cit.*, t. II, p. 349

⁴⁵ Ch. Kimstedt, *Frau von Charrière (1740-1805). Ihre Gedankenwelt und ihre Beziehungen zur französischen und deutschen Literatur*. Berlin, 1938 (*Romanische Studien*, Heft 48), p. 33.

nombre, qui n'en a que faire. De « l'éducation impossible » de Rousseau, elle accepte ce dont s'accommodent son pragmatisme raisonnable et son scepticisme.

Admiratrice mesurée, M^{me} de Charrière n'a pas subi la fascination de Rousseau — ni d'ailleurs celle de Voltaire, à qui elle devait cependant beaucoup, et jusqu'à certain ton polémique.

Son classicisme et son scepticisme lui inspirent une méfiance, tant à l'endroit des paradoxes du penseur que du caractère de l'homme qui éveille souvent l'impatience irritée de sa raison. Les circonstances ont contribué à lui faire prendre ses distances à l'égard du philosophe dont se réclamaient (fût-ce abusivement) les partisans de la violence. Favorable aux réformes, même profondes, elle ne l'était pas à la révolution brutale à laquelle le nom du Genevois servait d'étendard. En mai 1790, elle achevait son *Éloge* en formant le vœu que la lecture des « écrits divins » de Rousseau engagerait les hommes à « chanter Dieu, l'ordre et la paix » ; la suite des événements lui montra que l'essai de réaliser les « hypothèses chimériques » du *Contrat social* pouvait transformer des « Rêves aimables » en cauchemar.

Copyright © 1985 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Raymond Trousson, *Isabelle de Charrière et Jean-Jacques Rousseau* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1985. Disponible sur : < www.arllfb.be >